



LE CHASSEUR ARDENNAIS



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

REDACTION
rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
TEL. 45 61 32

ADMINISTRATION ET PUBLICITE
avenue Em. Bossaert 38 - 1080 Bruxelles - TEL. 25 04 76
CCP 21 33 93 " LE CHASSEUR ARDENNAIS " 1080 BRUXELLES

Notre 27^e Congrès National à Liège



Le bureau de l'assemblée générale statutaire.
Sur un fond formé de tous nos drapeaux, de
gauche à droite : le colonel Borgniet, F. Crochet,
V. Robert, A. Hubert, R. Lepage, les colonels
Lalière et Meiny

(Photo ROBYNS, Liège)

SECTIONS REGIONALES

ARLON
C.P. 3908,97
Service Social de la Frat. Ch.A.
Président :
Raymond REUTER
Avenue Tesch 35, 6700 Arlon
Tél. 063/213.70
Secrétaire :
Robert DEBIERE
Rue des Hâtres 64, 6700 Arlon
Trésorier :
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. Privé : 063/243.13
Bureau : 063/229.01

ATHUS - MESSANCY - AUBANCE
C.P. 7012,04
Président :
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. : 063/391.98
Secrétaire :
André PERIN,
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus.
Trésorier :
Jean MARTIN,
Rue des Accacias 3, 6790 Athus.
Tél. : 063/390.77

BASTOGNE - MARTELANGE - SIBRET
C.P. 2405,28
Président :
J. MAUS de ROLLEY
6853 Lonachamps
Tél. : 062/221.20
Secrétaire - Trésorier :
Victor LEFEBVRE
Rue de Neulchâteau 168,
6650 Bastogne
Tél. 062/213.54

BERTRIX
C.P. 3805,47
Président :
Edouard KLELS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. 061/43.87
Secrétaire-Trésorier :
Emile COLSON
Grand-Place 31, 6800 Bertrix
Tél. 061/410.76

BRABANT
C.P. 3522,42
Président :
Jean GOFPART
Rue des Chrysanthèmes 5,
1020 Bruxelles
Tél. : 02/78.45.74
Secrétaire :
Roger REUMONT
Rue Elise 85, 1050 Bruxelles
Tél. 02/48.85.04
Trésorier :
Albert GUSTIN
Avenue de la Brabançonne 80B,
1040 Bruxelles
Tél. 02/35.84.05

REZEE
C.P. 8188,71
Président :
Yvon LOMBE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. 065/470.23
Secrétaire :
Joseph BAUDOIN
Rue de l'Ourthe 53,
5400 Marche-en-Famenne
Tél. 084/316.19

TALLE
C.P. 8239,42
Président :
Gaston EPPE, professeur
6741 Vance
Secrétaire :
Léon POSTAL
6733 Froin (St-Marie s. Semois)
Tél. 063/451.87
Trésorier :
C. CLAUSSE
6742 Chantemelle
LORENVILLE
C.P. 8048,97
Président :
Roger FRANCOIS, pharmacien
6820 Florenville
Tél. 061/319.44

Liste d'adresses des membres du conseil d'administration et des dirigeants des sections régionales

PRÉSENT D'HONNEUR :

Général-Major e.r. Lucien CHAMPION
Boulevard du Souverain 213 - 1160 Bruxelles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT NATIONAL : et Rédaction du bulletin :

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, 1180 Bruxelles
Tél. : Privé : 02/45.61.32
Bureau : 02/13.41.10

VICE-PRÉSIDENTS NATIONAUX :

Robert LEFAGE
6741 Vance
Tél. 063/451.76
Joseph ANDRE
Brisy - 6673 Cherain
Tél. 080/173.73

VICE-PRÉSIDENTS NATIONAUX :

Jean GOFFART
Rue des Chrysanthèmes 5
1020 Bruxelles
Tél. 02/78.45.74
Colonel e.r. André LALIERE
Ch. de Bruxelles 6, 1410 Waterloo
Tél. 02/54.93.83

SECRETAIRES NATIONALES :

Victor ROBERT
Drève des Etangs 26,
1630 Linkebeek
Tél. 02/58.26.08

SECRETAIRES NATIONALES-ADJOINTS :

François GUIOT
Avenue de la Brabançonne 80 B,
1040 Bruxelles
Tél. (h. de bureau) : 02/34.93.00 - 34.94.00
Extensions : 221 et 301,
Privé : 02/34.15.98

TRESORIER NATIONAL :

Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171,
6700 Arlon
Tél. Privé : 063/243.13
Bureau : 063/229.01
C.C.P. de la Fraternelle : 3449.69

Secrétaire :

Joseph JACQUES
Route d'Orval 18,
6820 Florenville

Trésorier :

Marcel JACQUES
6820 Florenville

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT :

Charles GRIMONSTER
Rue de Ville 41, 6700 Arlon
Tél. (h. de bureau) : 063/229.51
Extension 290

ADMINISTRATEURS :

Administrateur du bulletin :
Lieut.-Colonel Albert RENSON
avenue Emile Bossaert 38,
1080 Bruxelles
Tél. 02/25.04.76
C.C.P. du bulletin « Le Chasseur Ardennais » : 2133.93.

Administrateurs-conseillers :

Col. BEM. Jean BORGNIET
square des Latins 60,
1050 Bruxelles
Tél. 02/49.88.59
Colonel e.r. André LALIERE
Ch. de Bruxelles 6, 1410 Waterloo
Tél. 02/54.93.83
Lieutenant-col. e.r. René MCINY
Rue Bosquet 48, 1060 Bruxelles
Tél. 02/38.23.96

Délégués des sections :

Emile ANSELME (Huy)
René AUPHENNE (Viroin)
Albert BALBEUR (Neufchâteau)
Roscius CATIN (Vielsalm)
Emile COLSON (Arlon)
Eugène DEVOGHEL (Liège)
Gaston EPPE (Etalle)
Albert GUSTIN (Brabant)
Jacques MAUS de ROLLEY (Bastogne)
Raymond REUTER (Arlon)
Léon SPOIDENNE (Arlon)
Donia WIDART (Arlon)
Chevotage (Houffalize)

HOUFFALIZE

C.C.P. 7621.37

Président :

Joseph ANDRE
Brisy 6673 Cherain
Tél. 080/173.73

SOMMAIRE

Pages	
3	Communications du Président
4 - 5 - 6	L'an 40... à la sauce 71
7	Cérémonie du souvenir à Temploux
8 - 9 - 10 - 11 - 12	3e Chasseurs Ardennais
13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19	Le 27e Congrès national à Liège
20 - 21 - 22	Ter Chasseurs Ardennais
23 - 24	Coups de bouton
25	Les droits des combattants
26 - 27 - 28	La vie de la Fraternelle
30 - 31	Un Chasseur Ardennais dans les maquis Silevaques (V)

Ce numéro a été tiré à 8.500 exemplaires

SECTIONS REGIONALES

Secrétaire - Trésorier :
Joseph RICAILE
Rue Ville Basse 28,
6660 Houffalize
Tél. 062/280.54

HUY

C.C.P. 7180,09
Président :
Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette 109, 5200 Huy
Tél. 085/125.43

Secrétaire :
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Tél. 085/146.88

Trésorier :
Gaston JOIRET
Grande Rue 28, 5250 Antheit
LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 9004,16

Président :
René PIEDBOEUF
Rue des Rieux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. 0493.54.89

Secrétaire :
Julius BARLET
Quai de la Dérivation 43
4300 Liège
Tél. 049/334.79

Trésorier :
Eugène DEVOGHEL
Quai de l'Ourthe 4
4000 Liège
Tél. 04/43.29.46

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 3255,67
Président :
Désiré PIROLOT
Route de Hallagne, 5406 Waha
Tél. 084.916.54

Secrétaire-Trésorier :
Alexis BAUDUIN
Rue de la Plovinette 11,
5400 Marche-en-Famenne
Tél. 084/310.78

NAMUR

C.C.P. 3640,57
Président :
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 40
5000 Namur

Secrétaire-Trésorier :
Léopold MISSON
Rue de l'Église 6
5820 Spy
Tél. 07/78.57.60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 7151,93
Président :
Albert BALBEUR
6737 Léglise
Tél. 063/422.28

Secrétaire-Trésorier :
François HANNICK
6620 Neufchâteau
Tél. 061/271.28

SAINT-HUBERT

C.C.P. 8001,73
Président :
Jean DOM
6904 Lorcé-Arvilla
Tél. 061/610.67

Secrétaire-Trésorier :
Lucien SCHILTZ
Route de Poix 23
6900 Saint-Hubert
Tél. 061/611.32

VIELSALM

C.C.P. 8709,76
Président :
Roscius CATIN, professeur
Rue des Combattants 8, 6690 Vielsalm
Tél. 080/144.77

Secrétaire :
Joseph HAIDON
Rue Ruxthiel 15, 6688 Liernoux

Trésorier :
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10, 6690 Vielsalm
Tél. 080/167.45

VIROIN

C.C.P. 7291,00
Président :
René AUPHENNE
Champ 24, 6763 Dampicourt
Tél. 063/577.18
Secrétaire-Trésorier :
Paul TALBOT
rue du 11^e R.I.F. 114,
6759 Signeuc-Bleid
1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS
B.P.S. 14 - 4090 FRA - C.C.P. 8223,03
Président :
Adjudant-chef retraité Robert MOTTE
Secrétaire-Trésorier :
Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président

Cet éditorial sera, pour une fois, très court : parce que ma contribution, par ailleurs, à ce bulletin a été très importante; parce que j'ai été très pris ces dernières semaines par des devoirs professionnels et par la fraternelle; parce que je souhaite que le bulletin soit distribué à tout le monde avant le départ de la VI^e Marche du Souvenir et de l'Amitié.

Celle-ci va clôturer, en apothéose, notre « saison », particulièrement chargée. Nous avons eu, d'abord, notre congrès national de Liège, parfaitement organisé par la section régionale et où la démonstration a été faite que nous pouvions réunir au moins cinq cents participants à un rassemblement hors de la province de Luxembourg. Nous avons eu la joie d'y accueillir, en tant qu'invité d'honneur, un grand soldat, le général Danloy, qui fut le créateur des Commandos belges, nos frères en baret vert. Ce nous fut aussi un agréable devoir que de pouvoir rendre hommage à un des nôtres, le colonel B.E.M. Marlière qui, depuis tant d'années, nous est un fidèle et précieux soutien.

L'atmosphère de notre congrès fut malheureusement attristée par le décès inopiné, survenu quelques jours plus tôt, du secrétaire-trésorier de la section Liège-Verviers, Paul Durou. Il avait été blessé à Göttem en 1940, fut un des premiers à militer dans nos rangs durant l'occupation et remplissait les fonctions de trésorier, d'abord, puis de secrétaire-trésorier, depuis la création de la frappe d'une réunion du comité qu'il s'écroula. Nous lui rendrons à nouveau hommage dans le prochain bulletin, car sa photographie nous est parvenue alors que la mise en page était terminée.

Nous avons commémoré aussi le vingtième anniversaire de l'inauguration de notre monument national, participé de façon marquante à la fête de l'Infanterie, célébré le souvenir des pauvres morts de Temploux, communiqué avec la population de Vinkt dans le rappel du glorieux combat et des massacres de mai 1940. Certains d'entre nous ont été présents à toutes les manifestations, s'imposant souvent de très longs déplacements; et, parmi eux, de fidèles porte-drapeau au dévouement desquels on ne rendra jamais assez témoignage.

Les fastes de nos unités ont revêtu un éclat particulier. Le chef de corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais, qui fut, jeune officier, sous les ordres du lieutenant-colonel (futur général) Dumortier, a centré ses fastes sur le 25^e anniversaire du... rétablissement du baret vert à la hure aux Chasseurs Ardennais. Car, des esprits chagrins ou mesquins leur avaient imposé le baret kaki en 1946...

Au 3^e Chasseurs Ardennais, le nouveau chef de corps, répondant au vœu de la Fraternelle, a rétabli les cérémonies traditionnelles de Chabrehez et de Rochelival; elles ont été très appréciées, et l'on y a revu des Anciens qui ne participent pas souvent à nos réunions.

La Salle d'Honneur du 3 Ch. A. a fait l'admiration de tous et elle paraît appelée à s'enrichir bien davantage. Domage que des gens à œillères aient cru bon, il y a plusieurs années, de démanteler le musée de notre section de Vielsalm, dont le gardien-chef était le trésorier Emile Goosse, sous prétexte qu'il risquait de constituer un danger pour la sécurité publique !!! (sic). Car, le 3 Ch. A. aurait hérité d'une collection d'armes unique.

Des obligations professionnelles m'ont empêché d'assister, cette année, aux fastes du 20 A.

Une constatation réconfortante : les Anciens suivent de plus en plus nombreux les cérémonies des fastes et, ainsi, les liens entre les unités et la Fraternelle ne cessent de se

resserrer. On a, par exemple, beaucoup apprécié au 1 Ch. A. la forte délégation de la section d'Athlus.

Notre congrès a consacré une partie de ses travaux aux problèmes de notre politique militaire et à leurs implications sur les obligations civiques. Ce nous fut l'occasion de faire d'étranges constatations : ou bien, les questions militaires sont devenues pour beaucoup, même des responsables de l'Etat, sans intérêt; bien, il existe une sorte de conjuration pour les mettre sous le boisseau.

Nous avons adopté une motion importante, hautement pensée et appelant les positions essentielles que l'on feint trop souvent d'ignorer. Son auteur était le général Champion, notre président d'honneur. Nous avons envoyé le texte à tous les journaux de langue française : il n'a été reproduit intégralement que par « L'Avenir du Luxembourg » et « Vers l'Avenir », et largement par « La Meuse ». Les autres ont repris parfois une phrase sans signification ou l'ont ignoré. La R.T.B., radio et télévision, n'a pas fait mention de ce document, mais de notre motion sur la rente de combattant dont l'impact était évidemment beaucoup moindre.

Nous avons aussi envoyé le texte aux plus hautes autorités du pays. La moitié d'entre elles ont accusé réception, parfois avec des commentaires très élogieux. Les autres sont restées... muettes, et l'examen de la liste des destinataires permet d'inévitables réflexions.

Voyez aussi les réactions de la presse à propos de la base militaire que M. Segers a pris la décision d'établir dans le nord du Luxembourg. Nous n'avons jamais dissimulé pour notre part notre préférence pour le nord-est, c'est-à-dire la région Vielsalm-Houffalize; et nous en avons donné les raisons économique-socialo-sentimentales. Or, il faut bien constater que la presse, pratiquement dans son ensemble, et qui doit être téligéduquée, défend le site au nord de Marche-en-Famenne, contre lequel nous n'avons personnellement aucune objection, sinon que cette région a beaucoup moins besoin de cette implantation sur le plan économique.

Particulièrement étonnante est l'attitude du chroniqueur militaire d'un journal bruxellois dont on sait les relations étroites avec la Force aérienne (celle-ci ne veut tout de même pas imposer ses... résidences à la Force terrestre) et qui systématiquement s'attelle à démolir toutes les propositions du N.E., avec des arguments souvent douteux. Il fait flèche de tout bois, comme s'il était mandaté pour se faire le héraut de Marche, argumentant même à partir de documents internes à l'Administration et qu'un Eole complaisant souffle dans ses voiles.

Il y a mieux : un parlementaire qui n'est pas, comme on pourrait l'imaginer, de la Volksunie mais du Rassemblement wallon, a exposé l'autre jour au Sénat qu'on pourrait fort bien faire l'économie d'une nouvelle base, en installant la Brigade à Stockem, à la place des Blindés. Il ferait ainsi le jeu des éléments flaminguants du M.D.N. qui veulent transférer tout le Centre de Stockem à Bourg-Léopold. Et ainsi, le Luxembourg ferait une opération blanche; Marche et Vielsalm seraient départagés par le... néant.

Pour terminer, soulignons que le gouvernement a pris la décision d'augmenter notablement, et par étapes, les pensions des victimes de la guerre. Il a le mérite supplémentaire d'avoir déposé sur le champ son projet de loi, qui aura été voté par les deux Chambres lorsque ce bulletin sera distribué. Comme quoi, le soleil lui parfois en ce printemps maussade.

Albert HUBERT,
président national.

réchal — von Reichenau, commandant la 6^e Armée et commandant en chef de l'armée allemande sur le front belge, qui fut désigné par Hitler pour recevoir la reddition du Roi au palais provincial de Bruges le 28 mai 1940 à 15 h 15 : « C'est moi qui ai eu l'honneur de commander l'armée qui a combattu celle de Votre Majesté. Je tiens à reconnaître la valeur des troupes belges qui ont lutté très vaillamment, la résistance des fortifications et l'efficacité des destructions. Je déplore le sort de votre armée, qui n'est pas dû à ce qu'elle aurait été inférieure à sa tâche. »

Nous terminerons en écrivant que nous étions en droit d'attendre d'historiens belges un hommage, même discret, au courage malheureux d'une armée qui a fait son devoir dans des circonstances très difficiles.

A. HUBERT.

P.S. : Nous avons appris que le service de l'Historique, et plus particulièrement le lieutenant-colonel de réserve BIKAR, ancien chef de la Section Historique, préparait en ce moment une nouvelle série de cartes géographiques au 40.000^e concernant la campagne de mai 1940. Les quatre premières concerneront les Ardennes.

U.F.A.C. 1914-1918

Emploi de secrétaire permanent

La place de secrétaire permanent de l'U.F.A.C. 1914-1918 devenant vacante sous peu, il est fait appel aux candidats ayant les qualités voulues pour l'occuper.

Les prestations se limiteraient à cinq matinées par semaine et de temps à autre à une après-midi supplémentaire. Il est demandé au candidat éventuel, en plus des travaux de rédaction, d'être à même d'utiliser une machine à écrire. Le candidat doit être bilingue, bien que les travaux de traduction en néerlandais soient confiés à un spécialiste.

Pour de plus amples détails, les candidats voudront bien s'adresser au Secrétaire général de l'U.F.A.C. 1914-1918, boulevard Anspach, 1000 Bruxelles (téléphone 17.11.75).

Curriculum vitae indispensable.

HITLER VAINQUEUR ?

C'est un émouvant article qu'a publié récemment, dans « Le Monde », une des figures les plus marquantes de la Résistance, et qui répond au pseudonyme évocateur de Vercors. D'opinion communiste lui-même, mais indépendant, Vercors souligne le sentiment d'impuissance en présence de ce qui se passe maintenant, à nouveau, en Tchécoslovaquie où l'on pourchasse tous ceux qui n'ont pas l'heur de plaire au régime : on les persécute de toutes les manières possibles, avec des procédés qui sont souvent bien pires que l'incarcération pure et simple. Il en va de même dans d'autres pays où les dirigeants ont recours aux mêmes procédés, qu'il s'agisse de l'URSS, de la Grèce, de l'Espagne, du Brésil, etc.

Alors, la question se pose, n'est-il pas vrai, de savoir si ce n'est pas Hitler qui a gagné la guerre ?

Membre de la Fraternelle ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous :

1^o ou 2^o division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.

b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.

c) Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne.

Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents, les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au § a.

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits de reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHÉRENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à 100 F minimum.

Montant de la cotisation :

a) Membres effectifs, adhérents et honoraires (veuves autres que 2a) : fixé par les sections : 70 F minimum

b) Membres protecteurs : 100 F minimum.

DECALCOMANIE

Nous avons fait confectionner par une société spécialisée des décalcomanies fort réussies qui représentent notre insigne, avec la devise « Résiste et mords ». Elles sont en cinq couleurs : fond rouge et vert, hure en bistre, couronne de laurier en or et devise en noir.

On peut les fixer aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, étant donné qu'elles sont pourvues de colle des deux côtés. Ces décalcomanies constituées uniquement d'encre et de colles plastiques d'excellente qualité, sont réputées plus seyantes et stables que des autocollants ; elles coûtent aussi moins cher, puisqu'on peut se les procurer dans nos sections au prix unitaire de 10 F.

Pour l'application, il suffit de laisser tremper dans l'eau environ une minute, puis de faire glisser la décalcomanie de son support en veillant à ce qu'elle ne passe aucun bourrelet et de terminer en éliminant toutes les bulles d'air et eau, par pression au moyen d'un mouchoir depuis le centre. Ne plus toucher pendant 24 heures.

Essayez et vous serez enchantés...

Convient particulièrement pour carrosseries et pare-brise de voitures, fenêtres, carrelages, etc...

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Le montant des abonnements de soutien, pour les non-membres, a été porté à 50 F pour quatre numéros, depuis le premier janvier 1972.

Versements : C.C.P. 2133.93

« Le Chasseur Ardennais » 1080 Bruxelles.

MANIFESTATION DU SOUVENIR A TEMPLoux

A l'initiative du lieutenant-colonel Militis, commandant le CI n° 1, la section de Namur avait organisé, le jeudi 11 mai, à Temploux, une journée commémorative des tragiques bombardements de mai 1940.

L'administration communale, sous la conduite de son bourgmestre M. Bondroit, avait apporté son entier concours à la manifestation qui débuta par une messe solennelle célébrée par le curé de la paroisse, l'abbé Dahin. Un cortège se forma ensuite jusqu'au mémorial des victimes des bombardements de Temploux.

de Namur avec le président Gilsoul, le vice-président Demaret, le secrétaire Misson, etc.

Une allocution fut d'abord prononcée par le bourgmestre Bondroit qui rendit un vif hommage à ceux qui ont vécu les heures pénibles de Temploux le 12 mai 1940, et plus particulièrement à tous ceux qui ont laissé leur vie dans ce carnage.

Ensuite, le président national prononça un discours, soulignant que Temploux ne constitue pas dans l'odyssée des Chasseurs Ardennais, une page de gloire, mais évoque pour eux un bien cruel souvenir. Il



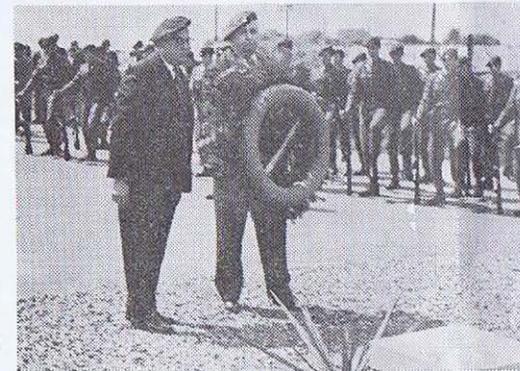
Une vue des participants, avec au centre, le lieutenant-colonel Militis et le bourgmestre de Temploux. A l'extrême-gauche, le président Goffart maintient fermement le petit-fils du président national

(Cliché « Le Peuple »)

Deux pelotons du 3^e Chasseurs Ardennais, placés sous le commandement du lieutenant Maréchal, rendaient les honneurs. On reconnaissait, parmi les personnalités présentes, le lieutenant-colonel Militis, commandant le CI n° 1 et président d'honneur de la section de Namur de la Fraternelle, le Conseil communal de Temploux au grand complet, M. Viriée, président de la C.A.P. et les membres de celle-ci, l'ancien bourgmestre Dubois, président de la F.N.C. M. Misson, président de la FNAPG et les membres de son comité, MM. Sacré et Quinaux, bourgmestre et échevin de Suarlée, le corps enseignant, le clergé, etc. Du côté des Chasseurs Ardennais, outre le capitaine Paquay représentant le chef de Corps du 3^e ChA, il y avait le président national, les vice-présidents nationaux Goffart et Piedboeuf, le président Anselme de la section de Huy, et le comité de la section

rappela succinctement comment la 1^{re} D ChA, qui normalement aurait dû prendre position sur la Meuse entre Huy et Engis, avait été inopinément dirigée sur Temploux. Suarlée, Belgrade, aux fins d'y être regroupée pour, dans la nuit, prendre position sur la ligne KW. Mais Temploux était gorgée de militaires français et belges, et ces troupes constituèrent une cible de choix pour les Stukas, d'autant que les Chasseurs Ardennais, harassés de fatigue par trois nuits sans sommeil et deux journées de combats, dormaient, pour la plupart, dans les vergers.

Le président rappela ensuite le bombardement systématique de Temploux par des escadrilles se relayant de quart d'heure en quart d'heure, de 14 h 30 jusqu'à 20 h. Le 3^e Chasseurs Ardennais y perdit selon le rapport officiel du régiment, soixante-trois tués et un grand nombre de blessés. Les deux tiers du 2^e bataillon se



Le président national et le président de la section de Namur vont fleurir le mémorial

(Cliché « La Meuse »)

trouvaient hors de combat. Parmi les morts, le major de Neff, commandant ce bataillon, tandis qu'aux approches du soir, le colonel B.E.M. De Schepper, commandant le 1^{er} Chasseurs Ardennais, devait, lui, tomber à Suarlée.

Le président dit encore qu'on pouvait méditer longuement sur le cruel destin de ces soldats, impuissants à se battre vraiment et qui furent écrasés par le feu du ciel. Il rappela les actes d'héroïsme de ceux qui se portèrent au secours des blessés, et notamment certains habitants de Temploux. Le 3^e Chasseurs Ardennais devait donner une belle leçon de courage et de fermeté puisque moins de deux heures après la fin du bombardement, le régiment, regroupé en bon ordre, s'en allait occuper sa position sur la ligne KW où, dès le lendemain, il livrait combat. Ironie du sort ou monstruosité de la guerre : un des premiers soldats du 3^e ChA à être tué à Ferwez était précisément un enfant de Temploux.

Des fleurs alors déposées au mémorial, pour la Fraternelle, par MM. Hubert et Gilsoul, et au nom de la FNAPG par M. Misson.

La matinée se termina par une réception offerte par l'administration communale.

SECTION DE NAMUR

UN DECES

Nous avons appris le décès, survenu le 10 mai 1972, de notre camarade Omer HENRIVAUX, de Flawinne.

La section, prévenue tardivement, n'a pu être représentée aux obsèques. Elle réitére à la veuve et à ses enfants ses vifs sentiments de condoléance.

LE LIVRE DU GENERAL CHAMPION : « AVANT QUE LE SOUVENIR NE S'EN PERDE »

Une malencontreuse correction a été formé, dans notre dernier bulletin, le numéro de com:re de chèques postaux auquel il y a lieu de souscrire pour le livre de notre président d'honneur, le général Champion : un chiffre a, en effet été ajouté indûment.

L'ouvrage en question, rappelons-le coûte 216 F à verser au CCP 24.414 des Editions De Mèyère, rue de Brabant 91 1030 Bruxelles.

DECES DE PIERRE TIMMERMANS, DIRECTEUR DE LA F.N.I.

On a appris avec peine le décès, survenu à Louvain le 27 mai, dans sa cinquantième année, de Pierre Timmermans directeur administratif de la Fédération nationale des Invalides de guerre. M. Timmermans était un homme particulièrement affable et compétent, et sa mort prématurée constitue une lourde perte pour la FNI à laquelle nous renouvelons l'expression de nos fraternelles condoléances.



3. CHASSEURS ARDENNAIS

LES FASTES REGIMENTAIRES



Les drapeaux au monument de Rochelival

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)

Un soleil exceptionnellement brillant et chaud qui a certainement rappelé à beaucoup celui qui régnait en Belgique et sur ses frontières le 10 mai 1940 quand les Chasseurs Ardennais subirent le premier choc de l'envahisseur, a favorisé la prise d'armes organisée par le 3^e Chasseurs Ardennais le vendredi 19 mai dans le parc communal de Vielsalm à l'occasion de ses fastes régimentaires.

Renouant avec une ancienne tradition, les fastes avaient débuté la veille après midi par des cérémonies d'hommage aux combattants du régiment tombés à Chabrehez et Rochelival en présence des autorités locales et de nombreux membres de la Fraternelle. Respectivement à Chabrehez et ensuite à Rochelival, M. R. Catin et le commandant en retraite A. Liégeois, chefs de peloton en 1940 à Chabrehez et Rochelival avaient, en quelques mois où perçait l'émotion, retracé ces combats et retrempe leur auditoire dans l'atmosphère de l'époque.

Ces cérémonies d'hommage s'étaient poursuivies à Vielsalm, à 21 h 30, par un appel aux morts et la veillée d'armes au monument des 3^e et 6^e Chasseurs Ardennais.



Les personnalités écoutent l'exposé du commandant Liégeois

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)

Ayant ainsi rendu ces devoirs aux glorieux anciens, le 3^e Chasseurs Ardennais pouvait alors recevoir ses invités et leur montrer que leurs cadets étaient dignes de leurs aînés.

Les invités et personnalités militaires, civiles et religieuses ayant pris place dans la tribune, les troupes, débouchant de part et d'autre de l'hôtel de ville, s'alignaient en rectangle pour encadrer les drapeaux du 10^e de Ligne, du 3^e Chasseurs Ardennais et du 6^e Chasseurs Ardennais avec leurs escortes d'honneur.

Cette année, qui a vu à l'occasion de fastes régimentaires l'inauguration de la Salle d'Honneur, les cérémonies étaient placées sous le signe de la tradition et des liens du 3^e Chasseurs Ardennais avec le 10^e de Ligne dont il est issu et avec le 6^e Chasseurs Ardennais qu'il a créé à la mobilisation. C'est pourquoi les escortes de ces drapeaux étaient en tenue d'époque.

Après avoir reçu les autorités hiérarchiques, le chef de Corps recevait respectivement le colonel B.E.M. Warnauts, commandant militaire de la province de Luxembourg et le colonel B.E.M. Marlière, chef d'état-major de la 3^e Circonscription militaire et commandant de Brigade, lequel allait passer la revue des troupes impeccablement alignées.

Ensuite, le chef de Corps, le lieutenant-colonel breveté d'état-major Detrembleur s'adressant à l'assemblée, remerciait les

autorités militaires et civiles, les parents et les amis des Chasseurs Ardennais et tous ceux qui s'associaient à ces fastes et disait sa fierté de commander une unité composée d'hommes absolument dignes de leurs aînés.

Il avait ensuite des paroles très cordiales à l'adresse de la délégation du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins avec lequel le 3^e Chasseurs Ardennais a noué de solides liens d'amitié et de fraternité.

Après avoir souligné l'importance des traditions et évoqué le glorieux passé du 10^e de Ligne et des Chasseurs Ardennais de 1940 notamment à Chabrehez et à Rochelival, le chef de Corps demanda à ses jeunes Chasseurs Ardennais de s'efforcer de se montrer dignes de leurs anciens.

Il n'y a pas de paix, leur dit-il, en dehors de celle qui se défend. Nous devons être conscients du rôle des forces armées aux côtés de nos alliés de l'Atlantique Nord dans la dissuasion de toute aventure militaire. Nous ne devons pas ignorer que les Soviétiques et leurs alliés du pacte de Varsovie astreignent leurs jeunes à une préparation et un service militaire de deux ans; ils entretiennent des armées trop puissantes pour ne pas être menaçantes. Les 65 divisions du Pacte de Varsovie face aux 24 divisions de l'OTAN nous contraignent à être toujours prêts.

Tirant des conclusions pratiques de ces réalités, nous nous astreignons à un entraînement dur et exigeant. Le Challenge Fusiliers d'Assaut, l'entraînement Commando sont les formes modernes de la formation militaire, laquelle est notre objectif essentiel...



La garde d'honneur des drapeaux. A l'avant-plan, celle du 6 Ch. A., en tenues de 1940

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)



Le défilé à Rochelival

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)

La prise d'armes se poursuivait par la reconnaissance du sous-lieut. Petit comme premier lieutenant.

Se présentant ensuite devant la tribune, les Chasseurs Ardennais ayant terminé avec succès leurs épreuves d'intégration au régiment, reçurent alors un béret orné de la hure des mains des anciens chefs de Corps du régiment et d'officiers des Chasseurs Ardennais de la Campagne 40.

Au son de la musique des Chasseurs Ardennais, sous la direction du capitaine Cardon, les troupes et les drapeaux quittaient l'emplacement de la prise d'armes pour se mettre en place pour le défilé.

C'était ensuite le défilé à pied et motorisé devant les autorités et une foule de spectateurs. Innovation: les drapeaux et délégations de la Fraternelle avaient voulu montrer leurs solidarités avec leurs cadets et c'est en formation impeccable qu'ils emboîtèrent le pas aux pelotons à pied pour défilé fièrement devant les personnalités présentes.

La tradition et l'esprit d'équipe des Chasseurs Ardennais n'est pas un vain mot.

CHALLENGE FUSILIER D'ASSAUT

Pour la deuxième fois consécutivement, le 3^e Chasseurs Ardennais a remporté le Challenge Fusilier d'Assaut qui s'est disputé à Vogelsang du 20 au 25 mars 1972.

Au terme d'une lutte serrée et presque fratricide, puisque le 1^{er} Chasseurs Ardennais y participait, le 3^e Chasseurs Ardennais, représenté par le peloton du SL MARECHAL, de la 3^e Compagnie, a décroché le Challenge tant convoité et, pour la deuxième fois, a ramené le challenge à Vielsalm, seul lieu de séjour en Belgique de ce glorieux trophée.

Décrire la joie du peloton vainqueur et l'accueil que lui fit le Bataillon tout entier à son retour au Quartier Ratz serait impossible.

Le Régiment, la Fraternelle de Vielsalm, représentée par son président M. CATIN et son fidèle porte-drapeau, étaient conscients de ce que cette victoire durement conquise était le fruit d'un esprit d'équipe sans faille, exactement dans la tradition de nos anciens.



L'équipe victorieuse

STAGE au CENTRE COMMANDO à MARCHÉ-LES-DAMES

Fin mars 72, les épreuves CHALFUSAS, d'ailleurs couronnées par une première place, à peine terminées, le 3^e Compagnie, renforcée par le peloton Eclaireurs est allée effectuer un stage annuel d'entraînement au Centre Commando à Marché-Les-Dames.



Sous l'impulsion du chef de Corps qui a participé à une bonne partie de l'entraînement, et sous la direction des moniteurs chevronnés du Centre Commando, pour lesquels le 3^e Chasseurs Ardennais devient « un client » fidèle, toute la gamme des épreuves prévues pour l'entraînement du fusilier d'infanterie légère a été exécutée sans défaillance et avec l'enthousiasme qui caractérise nos bérêts verts.

Ce vocable à terminaison latine n'est pas un nouveau microbe, pas plus qu'une fusée soviétique, mais le mot de code choisi pour désigner la manœuvre qui s'est déroulée du 17 au 22 avril en Allemagne, plus particulièrement dans le Sauerland et opposant le 3^e Chasseurs Ardennais aux ESR (équipes spéciales de renseignements) de la plupart des pays de l'OTAN. (Belges, Allemands, Hollandais, Français, Britanniques).

Le 3^e Chasseurs Ardennais opérant dans une région fort peu connue de la plupart avait pour mission de débuser, de neutraliser et si possible de capturer les ESR « internationaux », au nombre de ± 120, chargés quant à eux d'observer le 3^e Chasseurs Ardennais, de renseigner sur ses mouvements et activités et ensuite de traverser le secteur tenu par nos bérêts verts.

La partie était rude, étant donné la valeur des adversaires, le terrain particulièrement propice au travail des ESR, les conditions climatiques rigoureuses (altitude moyenne 800 mètres) neige et gel par intermittence.

Si la manœuvre OCTOPUS se déroulait dans le cadre non habituel et face à un adversaire particulièrement « coriace », il va sans dire qu'elle a exigé de nos Chasseurs Ardennais des qualités d'opiniâtreté

OCTOPUS



et de résistance physique également exceptionnelles.

Postées parfois pendant des heures, de jour comme de nuit, à l'affût d'ESR rusés et entraînés dans les conditions atmosphériques difficiles, nos Chasseurs Ardennais ont comme d'habitude fait honneur à leur réputation et donné du fil à retordre à leurs valeureux adversaires au point d'en intercepter environ 30... ce qui au dire des ESR eux-mêmes est une excellente moyenne...

Voici d'ailleurs, en guise de conclusion, la lettre qu'a envoyée au lieutenant-colonel BEM DETREMBLEUR, le Lieutenant général TEYSEN, commandant le 1^{er} Corps, à l'issue de cette dure mais très intéressante manœuvre :

Objet : Participation du 3^e Ch A à l'exercice « OCTOPUS » de la 1^{re} Cie ESR.

Je tiens à vous remercier pour les prestations fournies par votre unité pendant l'exercice « OCTOPUS » de la 1^{re} Cie ESE.

L'enthousiasme et le travail remarquable de votre personnel ont permis de donner à cette manœuvre un caractère particulièrement réaliste.

Je vous demande de bien vouloir transmettre mes félicitations à tous les participants à la manœuvre.

L. TEYSEN
Lieutenant Général

Le 3^e Chasseurs Ardennais inaugure au Quartier RATZ LA SALLE d'HONNEUR du Régiment

C'est maintenant chose faite, la Salle d'Honneur du 3^e Chasseurs Ardennais, en élaboration depuis plusieurs mois et dont nous vous avons déjà si souvent entretenus dans les colonnes de notre bulletin, a été officiellement inaugurée le vendredi 19 mai à 16 heures par le président d'honneur de la fraternelle et ancien officier du 3^e Chasseurs Ardennais, le général-major en retraite CHAMPION.

Si l'assistance à cette inauguration était particulièrement nombreuse, c'est que le 3^e Chasseurs Ardennais compte beaucoup d'amis et de sympathisants, et que la plupart avaient voulu manifester cette amitié, cette sympathie, en collaborant activement à la création de cette Salle d'Honneur; c'est pourquoi, remercier individuellement tous ceux qui ont participé d'une façon ou l'autre à cette réalisation serait une gageure; qu'ils trouvent cependant dans ces quelques lignes l'expression de la gratitude du Régiment tout entier.

Cette Salle d'Honneur que certains appellent Musée, mais un Musée vivant, actif, retrace à l'aide de documents, photos, dessins, croquis, objets et documents divers, la vie du Régiment depuis sa création en 1934 jusqu'à nos jours.

« Nous avons réuni dans cette salle dit le chef de Corps, le lieutenant-colonel BEM DETREMBLEUR une série de documents très divers évoquant la vie du Régiment avant guerre, sa campagne de 40 et ses citations, ensuite l'action menée par les Chasseurs Ardennais tant dans les camps de prisonniers que dans le maquis, la reconstitution du Régiment en 1952, ses principales activités actuelles, l'organisation de la Marche du Souvenir et de l'Amitié, ainsi que les liens d'amitié qui se sont créés depuis 1969 avec le 7^e



Bataillon de Chasseurs Alpines de Bourg-St-Maurice.

« Nous voulons que cette salle soit un lieu de rencontre pour les Anciens ».

Cette Salle d'Honneur aura également un caractère éducatif, notamment pour nos jeunes Chasseurs Ardennais à leur arrivée au Régiment; elle leur montrera, bien mieux que le long discours, le chemin à suivre....

Il n'est évidemment pas possible de reprendre dans ces quelques lignes un inventaire des objets et documents déposés dans cette Salle d'Honneur et de tradition,

mais tout y est intéressant, chaque chose parle au cœur ou à l'esprit, rien ne laisse indifférent; que ce soit le vieux vélo de la campagne 40, la vitrine réservée aux souvenirs du général ROBERT, premier commandant du 3^e Chasseurs Ardennais, la photo de la remise au Musée de l'Armée du Drapeau du 10^e de Ligne ou cette fleur cueillie pendant la bataille de la Lys par un servent de canon 4-7...

Mais, pour se faire une opinion personnelle, rien ne vaut un passage par le quartier RATZ, où pour les anciens, la Salle d'Honneur est toujours « ouverte ».

SOUTIEN DU BULLETIN

Nous avons reçu :
 - Section du Brabant . 380 F
 - Jean Javaux, bourgmestre de Martelange . 100 F
 De plus, notre ami Drocshout a récolté 10 abonnements.
 Un grand merci !

NOTRE DISQUE

Notre disque est en vente au prix de 100 F dans toutes nos sections.

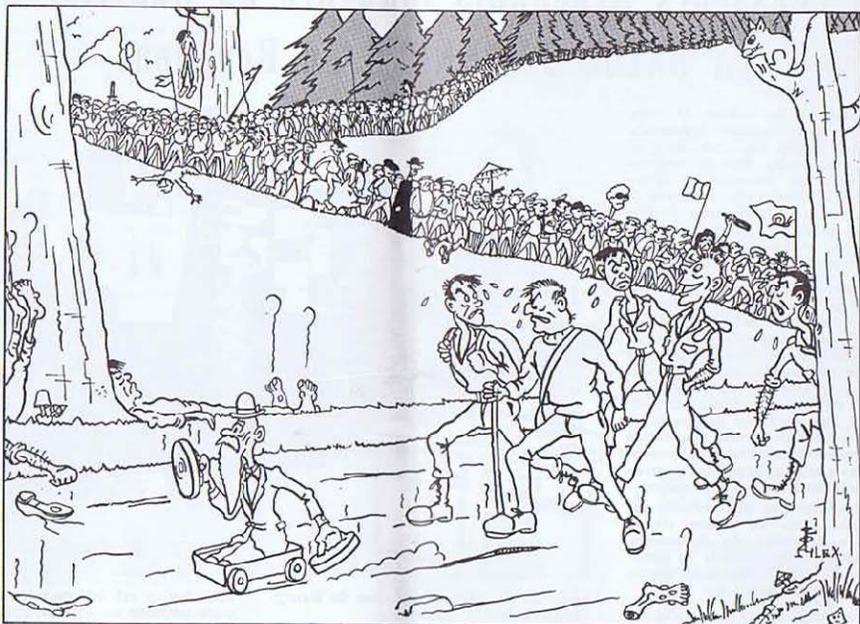
Il a été réalisé par la musique FDI, sous la direction du capitaine Cardon, et la chorale de l'ISMA d'Arion, les Rossignols, dirigée par le CF Charles.

La première face comprend la Marche des Chasseurs Ardennais chantée (texte officiel et complet) et l'autre face, l'œuvre du lieutenant Cardon, « Les bérêts verts », devenue « Marche de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais ».



Dernière image des fastes : la remise des bérêts verts et des fourragères (Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)

La Marche du Souvenir



« Tu parles d'une bagnole, mon vieux ! 160 chrono et le 100 en 9 secondes, moteur arrêté ! » (FM)

Guide de la Marche du Souvenir et de l'Amitié

par le major E. Engels

Le major Engels, commandant en second du 3^e Ch. A., a patiemment élaboré un ouvrage de 116 pages : « Guide de la Marche du Souvenir et de l'Amitié », qui vient d'être édité par l'imprimerie G. Everling, à Arlon.

Il s'agit d'un véritable Baedeker de la Marche, contenant non seulement la description des itinéraires de celle-ci, mais aussi des notices historiques, touristiques, folkloriques et même gastronomiques sur tous les lieux traversés. Un travail de savante érudition qui constituera le livre de chevet de tous les marcheurs et de bien d'autres.

M. Brasseur, gouverneur de la province de Luxembourg, a écrit la préface et le lieutenant-colonel Borboux, créateur de la M.S.A., lance le coup de trompette d'ouverture.

En vente sur le parcours de la Marche, au 3 Ch. A. et à la Librairie Everling (C.C.P. 32441). — Prix : 80 F.

Les cérémonies de la MARCHÉ DU SOUVENIR

Voici la liste, avec les horaires prévus des principales cérémonies sur le parcours de la VI^e Marche du Souvenir et de l'Amitié :

MERCREDI 28 JUIN

- 8 h 30 ARLON : Monument du 10^e de Ligne.
- 15 h 15 BODANGE : Mémorial en bordure de la route de Fauvillers.
- 15 h 30 BODANGE : Croix Bricart.
- 16 h 15 MARTELANGE : Monument national aux Chasseurs Ardennais.
- 16 h 45 MARTELANGE : Monument aux morts de la commune.

JEUDI 29 JUIN

- 15 h 45 BASTOGNE : Mardasson.
- 16 h 15 BASTOGNE : Monument au Caporal Cady.
- 16 h 30 BASTOGNE : Monument aux morts de la ville.
- 19 h 30 HOUFFALIZE : Monument aux morts de la ville.
- 19 h 45 HOUFFALIZE : Monument au brigadier français Sebalt.

VENDREDI 30 JUIN

- 10 h RECOGNE (Noville) : Cimetière militaire allemand.
- 10 h 15 WIBRIN : Monument aux morts de la commune.
- 16 h 30 LA ROCHE : Monument aux morts de la ville.

SAMEDI 1^{er} JUILLET

- 8 h 30 VIELSALM : Monument aux morts des 3^e et 6^e Ch. A.
- 12 h CHABREHEZ : Monument aux Chasseurs Ardennais.
- 14 h ROCHELINVAL : Monument aux Chasseurs Ardennais.
- 14 h 15 WANNE : Monument aux Chasseurs Ardennais.
- 14 h 30 GRAND-HALLEUX : Monument aux morts de la commune.

Notre 27^e Congrès national à Liège

Le général Danloy, créateur des Commandos, membre d'honneur de la Fraternelle

HOMMAGE A LA RESISTANCE

Dès 9 h 30, nous étions plusieurs centaines aux Terrasses d'Avroy où nous fûmes accueillis au Monument national à la Résistance par Mme Julin, qui en est la conservatrice. Le reliquaire contenant les cendres d'un résistant inconnu, fut ouvert par notre président d'honneur, le général Champion. Les honneurs étaient rendus par un détachement de la police de Liège et par un peloton du 1^{er} Chasseurs Ardennais. Nos drapeaux avaient pris place sur l'esplanade et les anciens étaient rangés sur les larges escaliers d'accès.

Brève cérémonie de recueillement, avec dépôt de fleurs par le président national, entouré du président d'honneur, du président de la section de Liège et des chefs de Corps. Les personnalités signèrent ensuite le livre d'or.

L'OFFICE RELIGIEUX

Avec les membres des familles, il y avait plus de cinq cents assistants Ch. A. à la messe solennelle conclue en l'église St-Louis par l'abbé Devos, curé-doyen de Huy, membre de la fraternelle, résistant et P.P. et par le curé de la paroisse, l'abbé Becker. L'abbé Devos devait prononcer une remarquable homélie, fondée sur la parole de Saint Pierre : « Soyez des pierres vivantes... »

A l'issue de l'office, des fleurs furent déposées au mémorial du collège Saint-Louis qui voulait bien nous accueillir.

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Après le salut aux drapeaux qui prirent place sur la scène, le président rendit hommage aux morts, et plus particulièrement à Paul Durou, secrétaire-trésorier de la section, décédé inopinément quelques jours à peine avant le congrès.

Puis, ce furent la constitution du bureau, la désignation d'un bureau de dépouillement et l'appel des sections qui étaient TOUTES représentées. Approbation aussi du procès-verbal de l'assemblée précédente, suivie des souhaits de bienvenue.

Le discours du Président national

Le président adressa ses remerciements à tous ceux qui participent activement à la vie de notre association et au supérieur et à l'économiste du collège St-Louis, ainsi qu'à la section de Liège, organisatrice du congrès. Après avoir évoqué les lourdes pertes subies par la fraternelle au cours de l'exorcice écoulé, il rappela les liens qui unissent les Chasseurs Ardennais à Liège et plus particulièrement la part prise par les Chasseurs Ardennais de la Cité Ardente dans la résistance. Ayant passé



Hommage des premiers résistants du 10 mai 1940 au Monument National à la Résistance

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)

PERSONNALITES PRESENTES

MM. DESTENAY ministre d'Etat et bourgmestre de Liège;

le général-major HOYOS, commandant la 3^e Circonscription militaire;

le colonel B.E.M. MARLIERE, chef d'Etat-Major circonscriptionnaire et commandant militaire de la province de Liège;

REMACLE, membre de la Chambre des Représentants et bourgmestre de Vielsalm;

le général-major e.r. DANLOY, aide de camp honoraire du Roi, créateur de l'unité des Commandos belges;

le général-major e.r. CHAMPION, président d'honneur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais;

DUBUCQ, directeur général de l'O.N.A.C.;

le baron Daniel RYELANDT, président du conseil d'administration de l'Agence Belga, membre d'honneur de la Fraternelle;

le colonel DERILLE, commandant l'Ecole d'Infanterie;

le colonel STENUIT, ancien commandant du 1^{er} Ch. A.;

le colonel e.r. HAAS, ancien chef d'Etat-Major de la 3^e Circonscription militaire;

le lieutenant-colonel B.E.M. LIEBENS, commandant le 1^{er} Ch. A.;

le lieutenant-colonel B.E.M. DETREMBLEUR, commandant le 3^e Chasseurs Ardennais;

le capit-commandant WAUTHIER, représentant le lieutenant-colonel B.E.M. DE SMEDT, commandant le 2^e d'Artillerie;

le major ENGELS, commandant en second du 3^e Chasseurs Ardennais;

BEKE, président de la Fraternelle du 10^e de Ligne (1914-1918);

le chanoine WOLF, représentant l'Evêque de Liège;

l'abbé BECKER, curé de la paroisse St-Louis, ancien aumônier Ch. A.

rapidement en revue les activités de la fraternelle et avoir souligné les succès des unités Ch. A., il traita longuement de la politique militaire. Une grande partie de son exposé est reproduite par ailleurs. Pour terminer, il se livra aux considérations suivantes :

A mesure que nous prenons de l'âge, nous nous sentons désorientés par les paradoxes de notre temps, de notre époque de contestation permanente, et par les mutations accélérées de notre société.

Nous devons nous garder cependant de donner, aux jeunes surtout, une image de marque selon laquelle les anciens combattants sont des sortes de fossiles, de conservateurs atardés qui passent leur temps à émettre des revendications, à porter des drapeaux, exhiber des décorations, et qui demeurent, en même temps, rivés à des conceptions ou à des formules aujourd'hui dépassées. Nous devons nous efforcer d'être compréhensifs pour notre temps.

Nous devons, par exemple, nous pénétrer du fait que la notion de patrie, la conception de l'organisation du pays a changé. Le temps n'est pas tellement loin où il suffisait de manifester des tendances régionalistes pour passer pour une sorte de traître ou d'incivique. Aujourd'hui, la mode est au régionalisme, et nous devons accepter les changements institutionnels intervenus qui font que la Belgique n'est plus la Belgique unitaire de papa, mais une Belgique communautaire et régionalisée : cela signifie qu'on peut être un ardent Wallon ou aimer par dessus tout son Ardenne, et qu'on n'en reste pas moins un bon Belge.

Aujourd'hui, l'amour de la patrie ne s'exprime plus dans des formules romantiques ou grandiloquentes. Le véritable sentiment national procède, avant tout, de la solidarité entre les habitants du pays, de l'interpénétration économique, de l'interdépendance des diverses régions; il réside dans la communauté des intérêts. C'est l'intérêt réel que nous avons à vivre ensemble qui maintient notre unité et constitue le meilleur garant de notre pérennité.

Les rapports

Le secrétaire national Victor Robert commenta succinctement le rapport envoyé aux sections. Il souligna plus particulièrement l'augmentation continue de nos effectifs qui ont à nouveau progressé en 1971 pour se livrer à des considérations élevées en matière de civisme.

Le trésorier national, Fernand Crochet donna connaissance des résultats financiers de l'exercice et du projet de budget, ainsi que du rapport des commissaires aux comptes.

Il fut donné lecture du rapport de l'administrateur du bulletin, le colonel Renson.

Les rapports furent approuvés et déchargés de gestion donnée aux administrateurs.

Motions, statuts

Des télégrammes de loyalisme furent adressés au Roi et à la Reine, ainsi qu'au roi Léopold.

Puis, l'assemblée ratifia par applaudissements la motion présentée par son président en ce qui concerne les modifications à apporter aux rentes de guerre. Les statuts aménagés et codifiés par le président et les administrateurs-conseillers furent adoptés à l'unanimité.

Elections statutaires

Les délégués mandatés des sections furent appelés à départager deux candidats pour la fonction de vice-président national réservée aux sections du nord de la province de Luxembourg : le président de la section de Houffalize, Joseph André, fut élu par 148 voix contre 43 à Guy Remacle, vice-président de la section de Vielsalm, dont le président national loua le fair-play.

Toutes les autres élections se firent par acclamations : Jean Goffart, président du Brabant, à une des quatre vice-présidences nationales; le colonel A. Lalière, Ch. Grimonster et F. Gulot, en qualité d'administrateur-conseiller, trésorier national adjoint et secrétaire national adjoint (réélections); R. Reuter, G. Eppo, E. Anselme, E. Devoghel, A. Balbeur, R. Catin et R. Auphénne, réélus, et L. Spoïenne, J. Maus de Rolley, E. Colson, A. Guslin et D. Widart, nouvellement élus, comme administrateurs représentant les sections; Depienne et Clausse comme commissaires aux comptes.

Divers

Le programme des manifestations pour 1972 fut commenté, après que le montant de la cotisation ait été maintenu. Le congrès national 1973 aura lieu à Athus.

LA SEANCE ACADEMIQUE

Hommage au général Danloy

Le président dit sa fierté d'avoir accueilli le général Georges Danloy comme invité d'honneur de ce congrès. Voici de larges extraits de son allocution :

Si les Chasseurs Ardennais vous connaissent bien, ils sont trop peu informés de ce que fut votre exceptionnel destin, destin qui fut forcé, forgé par votre volonté de continuer le combat commencé le 10 mai 1940...

Officier de réserve d'Artillerie en 1940, vous avez décidé de poursuivre le combat, et avez gagné l'Angleterre, dès le 28 mai, pour rentrer ensuite en France et regagner, plus tard, l'Angleterre via Gibraltar.

L'histoire des Commandos, où vous avez réclamé de servir dès la création de ces unités, a été racontée seulement en 1969 dans le livre « Donnez-nous un champ de bataille », de Carlo Segers. Vous avez organisé et commandé, à partir d'août 1942, la 4^e « Troop » de l'unité internationale que formait le Commando n° 10; elle se composait de sept officiers et d'une centaine de volontaires soigneusement sélectionnés.

1943: Afrique du Nord, Saïone et Apennins avec la 8^e Armée britannique.

1944: la fameuse ligne Gustave avec la 5^e Armée américaine, puis les îles de la côte dalmate, aux côtés des partisans yougoslavais.

Les Commandos belges, rentrés en Grande-Bretagne en juin 1944, accomplirent ensuite divers raids, notamment sur l'île d'Yeu, puis ils débarquèrent en Normandie. Ce fut, après la libération de notre territoire, l'opération capitale sur l'île de Walcheren qui devait permettre de prendre le contrôle de la Zélande et libérer les bouches de l'Escaut.

J'ai lu quelque part, qu'avant de choisir le chef d'une unité des Commandos, on avait tracé de lui un portrait de ce qu'il devrait être: «... non seulement courageux et résistant, mais nerveux, rapide, et de plus, de nature joyeuse, optimiste même en cas de déboires, facile à vivre ». On vous avait ainsi désigné par avance.

On a écrit aussi que votre carrière militaire a éclaté comme une fusée. Vos amis britanniques vous appelaient familièrement « Chesty George », ce qui signifie « Georges à la large poitrine ». C'était une réponse anticipée à ce Premier ministre, pour qui les militaires de 1940 avaient, tous, la poitrine étroite.

La citation qui vous a été octroyée à l'issue de la guerre mérite d'être répétée.

« Officier d'une haute valeur morale, créateur et chef de l'unité des Commandos belges, a participé à leur tête aux opérations de cette unité en Italie, en Yougoslavie et à Walcheren.

» A insufflé à sa troupe un esprit agressif allié au plus haut sens du devoir. Animateur et chef incomparable, son unité a, sous son impulsion, fait honneur au pays qui lui octroya trois citations à l'Ordre du jour de l'Armée pour ses glorieux faits d'armes. »

Dans un autre ouvrage relatif aux combats livrés par les Commandos, et dont l'auteur, Peter Young, commandant la première brigade, fut un des chefs les plus brillants, on lit une maxime qui peut, sans doute, être regardée comme la devise des Commandos: « Un homme ne vaut pas mieux qu'un autre homme, s'il ne fait pas plus que ce dernier ». Eh bien! Dans ce cas, mon Général, pour votre part, vous valez plusieurs hommes.

On a souvent fait des rapprochements entre le rôle joué, avant guerre, par les Chasseurs Ardennais et les Commandos. Il est un fait: c'est qu'à cette époque, les missions de confiance, les missions les plus difficiles étaient toujours confiées aux Chasseurs Ardennais. Nos unités, avec les Parachutistes SAS et l'Aviation, sont celles qui se sont vu octroyer le plus de citations durant la dernière guerre.

Il est de fait que nous portons, les uns et les autres, fièrement le baret vert: on a dit et écrit que celui-ci avait été remis aux Commandos en hommage aux Chasseurs Ardennais. Personnellement, je dois avouer n'avoir jamais lu un document officiel à cet égard.

Pour importe d'ailleurs. Ce qui est certain, c'est que sous un baret de même couleur battait un même cœur, existait une même volonté: celle d'accomplir son

devoir envers la patrie, son devoir de soldat, en totalité, avec les moyens dont on disposait et dans les conditions où l'on se trouvait placé.

Les uns et les autres l'ont fait avec détermination, avec ténacité, souvent avec bravoure; ils y ont fréquemment aussi ajouté, en pleine conscience, la libre acceptation du sacrifice. Les uns ont vécu l'amertume et les larmes d'une provisoire défaite qu'ils avaient tout fait pour éviter; les autres, dans la patiente remontée des années difficiles, quand il fallait avoir la confiance bien chevillée au cœur, ont participé à l'exaltation et à la gloire de la victoire. Certains y ont ajouté — comme vous, mon Général — le panache, l'enthousiasme, et en même temps, une admirable modestie, car jamais, on ne vus a vu tirer vanité de vos mérites exceptionnels...

Les Chasseurs Ardennais, premiers bérés verts, tiennent à vous dire leur respect et leur admiration.

L'assemblée ratifia alors par de longues acclamations la proposition de nommer le général Georges Danloy, créateur de l'unité belge de Commandos, membre d'honneur de la Fraternelle. Le général reçut les insignes de sa dignité: un baret vert, à la hure, qu'il revêtit à la... Commando et que le président national rectifia... à la Chasseur Ardennais, un diplôme et des insignes.

Hommage au colonel B.E.M. Marlière

Le président national fit ensuite l'éloge du colonel B.E.M. Louis Marlière, dont il retraça la belle carrière qui n'est d'ailleurs pas terminée :

Sous-lieutenant au 3^e Chasseurs Ardennais en 1937, avec lequel il accompagna la campagne de 1940 comme chef de peloton à la 4^e compagnie. Prisonnier de guerre, puis sous-chef d'état-major de la Force publique au Congo. Mission en Indochine où il conquit la croix de guerre française, assistant technique au Congo indépendant jusqu'en 1965 où il fut le conseiller le plus écouté du commandant en chef de l'A.N.C., le futur président Mobutu Sese Seko, attaché à l'état-major général de l'Armée, commandant de 1967 à 1969 de la 7^e Brigade dont fait partie le 1 Ch. A. et, de juin 1969 à fin 1971, commandant militaire de la province de Luxembourg. Dans cette importante fonction, où il succédait au colonel Remienne, le colonel Marlière fit preuve d'un dévouement et d'un entregent exceptionnels. Il accompagna notamment le parcours de quatre marches du Souvenir dont il fut et reste le président du comité d'organisation. Aujourd'hui, et comme couronnement, il est chef d'état-major de la 3^e circonscription militaire, commandant militaire de la province de Liège et commandant de la brigade dont fait partie le 3^e Chasseurs Ardennais.

Sous de vives acclamations, le président national remit alors au colonel B.E.M. Marlière, la plaquette d'honneur de la Fraternelle.



Le président national remet au général Danloy les insignes de membre d'honneur de la Fraternelle, à savoir: un baret vert à la hure et un diplôme



Remise de la plaquette d'honneur de la Fraternelle au colonel B.E.M. Marlière, ancien du 3 Ch. A. en 1940

Décorations

Le général Hoyos, commandant la 3^e circonscription militaire, qui nous avait fait l'honneur d'être présent à toute la journée, voulut bien ensuite procéder à la remise des distinctions dans les ordres nationaux à certains de nos dirigeants. Puis le général Champion et le premier vice-président national, Robert Lepage, mirent les médailles du mérite de la Fraternelle.

L'allocution de clôture du président d'honneur est reproduite intégralement

dans ce bulletin. Elle fut longuement applaudie, et le président national le félicita avec chaleur.

Le banquet

Le banquet, servi à plus de quatre cents participants dans deux grandes salles du collège fut fort apprécié et se déroula dans l'atmosphère animée qui est celle de toutes nos retrouvailles.

La Fraternelle Ch.A. et l'Armée

Les problèmes de notre politique militaire étant l'ordre du jour, notre assemblée générale ne pouvait les ignorer. Etant donné le profond attachement qui nous lie à l'Armée et à tout ce qu'elle représente dans la nation, il était normal que nous lui réservions une place de choix dans nos préoccupations.

Le président national lui a consacré une longue partie de son discours introductif.

Le général-major e.r. Lucien Champion, président d'honneur de la Fraternelle, a prononcé l'allocation de clôture dont ci-contre le texte intégral que nous demandons à tous nos lecteurs de lire avec attention et de méditer.

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT NATIONAL

On lira ci-après de larges extraits de la partie du discours du président national relative à la politique militaire. Après avoir indiqué que celle-ci servirait de thème à l'allocation de clôture du président d'honneur, dont l'autorité et la compétence sont exceptionnelles, le président Hubert tient à son tour à exprimer ses préoccupations et son inquiétude.

Il ne veut se livrer à aucune attaque personnelle mais viser l'ensemble d'une politique étalée dans le temps :

Depuis plus de vingt ans, chaque fois qu'arrive un nouveau ministre de la Défense nationale, il déclare aussitôt qu'il va réformer l'Armée de fond en comble, la « restructurer ». De ces restructurations superposées, il résulte que plus personne ne sait où l'on va, et que notre Armée est perpétuellement remise en cause.

Pourquoi cela se passe-t-il exclusivement à la DN ? Pourquoi pas dans les autres ministères ? Où irait-on si chaque fois qu'arrive un nouveau ministre dans un département, il annonçait qu'il va tout chambarder ?

Il est profondément regrettable que le service militaire et les structures de notre Armée soient l'enjeu direct, par escalade démagogique, des luttes électorales. Tout cela, pour gagner quelques centaines de voix.

Que des mesures heureuses aient été prises au plan social, on s'en réjouira. Ce n'est pas assez, d'ailleurs : la solde des miliciens devrait devenir un traitement égal à ce que gagnent, dans le privé, les deux jeunes gens sur trois qui ne font pas leur service militaire.

Tout n'est pas parfait, certes, à l'Armée : des mutations, des évolutions y sont nécessaires, comme partout ailleurs ; des économies aussi, et parfois des réformes. Mais pourquoi une politique discriminatoire à l'égard de l'Armée seule ? Pourquoi est-ce là le seul service public visé perpétuellement ?

Ce qui me hurte, c'est que si une administration quelconque voulait supprimer un emploi de nettoyeuse, il faudrait prendre l'avis du Comité de consultation syndicale, et suivre une procédure extrêmement longue. A l'Armée on peut, du jour au lendemain, supprimer vingt généraux et deux cents officiers supérieurs.

Respect des droits acquis ? Mais qu'est-ce que cela signifie ?... On aurait plus de respect pour l'Armée si elle était, comme les autres administrations, syndicalisée et politisée. (Ce qu'à Dieu ne plaise !)

Qu'on ne vienne pas se plaindre, après cela, si on ne trouve plus de candidats officiers valables. Qui irait encore faire carrière, alors qu'il n'a aucune garantie de son avenir ?

Ce qui est plus grave, c'est que ce dénigrement systématique conduit à la suspicion et à une perte de confiance : il tend manifestement à isoler l'Armée de la nation.

Or, l'Armée est nécessaire au pays. D'abord pour faire respecter son indépendance, et ensuite comme garantie de la paix intérieure. Supprimez l'Armée, et le pouvoir est à prendre par des aventuriers ou des milices privées.

Ces critiques convergentes sont d'autant plus déplorables qu'elles se font avec la complicité de l'opinion publique qui demeure amorphe ou indifférente, et de presque toute la presse, si l'on excepte l'un ou l'autre journal flamand. Déplorables aussi parce que l'Armée, chez nous, est une armée de citoyens ; que même à l'Armée, on n'est pas militariste et que l'Armée n'a jamais fait peser, chez nous, un danger quelconque sur la démocratie.

En livrant l'Armée en pâture à une opinion publique conditionnée, en y dénonçant de soi-disant gaspillages, en en faisant un repaire d'inutiles, non seulement on discrédite un des corps les plus sains de la nation, mais on porte atteinte à l'autorité, au crédit, à l'esprit civique, et l'on affaiblit le moral du pays. Il faut que les bons citoyens réagissent contre cette mentalité et ces actions pernicieuses.

ALLOCATION DE NOTRE PRÉSIDENT D'HONNEUR LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES GARDIENNES ET GARANTES DE L'ESPRIT CIVIQUE APPLIQUE A LA FONCTION DE DEFENSE

Mes chers camarades,

Notre président national m'a fait un double honneur : d'abord en me proposant de rédiger le communiqué final de notre congrès de 1972, ensuite en m'invitant à vous le présenter, à vous le justifier.

C'est dans ce but que je voudrais d'abord vous lire un texte, capable certainement de toucher encore le cœur de ceux à qui je m'adresse. Ecoutez-le, en sachant que ce sont des mères qui s'adressent à leurs fils, soldats :

« ... Votre droit de vivre, de respirer, de sourire à tout ce qu'il y a de beau sur la terre a été payé du sang de vos pères et grands-pères... Les balles de l'ennemi ont mis fin à leur vie, mais l'exemple de courage et de dévouement qu'ils ont fourni vivra dans les siècles.

» Mon fils,

» Désormais, tu n'es plus seulement mon cher garçon, tu es un soldat... Tu n'appartiens plus seulement qu'à ta mère, tu appartiens aussi à la mère-Patrie. Et cela, tu ne dois pas l'oublier ! Sois donc digne de sa confiance ! Je veux être fière de toi, mon fils ! Porte bien haut l'honneur du soldat ! Conserve précieusement et multiplie les belles traditions de (nos) glorieuses forces armées... Sois prêt à donner la riposte à l'importeur quel ennemi qui osera violer les frontières sacrées de la Patrie. Veille soigneusement sur nos drapeaux de combat auréolés par la victoire ! Souviens-toi toujours que tu es notre honneur, notre fierté, notre espoir ! »

Vous aurez certainement compris qu'il ne s'agit pas là d'une adresse inspirée par nos prudences bourgeoises : ce que je viens de vous lire, c'est l'essentiel des « recommandations » adoptées par un « rassemblement de mères » convoqué par le conseil féminin de Drogobytch, en Union Soviétique. Et il y a quelques semaines, nous avons tous pu voir, sur nos écrans de télévision, avec l'évocation de la bataille de Stalingrad — tournant stratégique de la guerre sur le front de l'Est — ce que peut être l'hommage permanent, au pas de parade et en armes, des enfants des écoles montant la garde du souvenir au sanctuaire de la colline de Mamaïev.

Nous n'en demandons, certes, pas autant pour notre Soldat Inconnu, cependant trop oublié par la foule amnésique qui passe devant la dalle sacrée, à pied, à cheval-vapeur ou en voiture-tramway ; pas plus que nous ne demandons cet « excès de vertu » aux mères de ce pays. Mais nous pensons tout de même qu'il y a autre chose à faire qu'à accepter passivement que parmi les fonctions de l'Etat, l'indispensable fonction de défense achève maintenant de se dissoudre ; que de nous résigner à ce que l'idée même d'un devoir civique de défense puisse être présentée comme un arrière-faix haïssable des temps dont on voudrait nous convaincre qu'ils furent, chez nous comme chez d'autres, de barbarie « nationaliste et impérialiste » ; que de nous illusionner (avec d'autres, mais avec combien plus d'empressement et d'aveugle complaisance) quant à la possibilité de construire une Europe digne d'elle-même, et simplement viable, sans assurer, en même temps, les conditions et les moyens de sa sauvegarde.

Malgré sa douteuse assurance de slogan publicitaire, nous n'en pensons pas moins que « faire l'amour, pas la guerre » (comme si l'un avait jamais empêché l'autre...) ce n'est rien de plus, pour l'Occident, qu'une formule aussi vide de sens que de retenue ; joyeusement animale, et la plus imbécilement suicidaire qui soit. Comme il nous semble aussi que dans la mesure où l'on trouverait expédient, en Belgique, de n'entretenir qu'une sorte de reliquat, expérimental et vaguement prétoire, de moyens militaires, il faudrait au moins avoir l'élémentaire décence de remettre une telle besogne, non plus à un département encore dénommé « de la Défense », mais à quelque sous-secrétariat « de liquidation ».

Aussi, parce que nous n'avons pas combattu ni en aveugles, ni en esclaves.

Parce que nous savons ce qui est dû à une communauté par l'engagement individuel des hommes et des femmes qu'elle rassemble.

Parce qu'une assemblée comme la nôtre ne peut renier la raison du citoyen.

Voici le communiqué qui vous est proposé par notre Fraternelle, en ce qui concerne la politique militaire et l'esprit civique :

Motion : La politique militaire et le devoir civique

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais, réunie en congrès national, le 30 avril 1972 à Liège, et sans vouloir s'immiscer dans le domaine des politiques partisanes auxquelles elle entend demeurer étrangère :

- rappelle que l'une des premières raisons d'être des associations patriotiques consiste dans la défense et l'illustration de l'esprit civique, indispensable à la communauté belge pour son avenir comme dans le passé ;
- constate que, depuis plusieurs années, la fonction gouvernementale de défense ne semble plus considérée, en Belgique, à l'égal des autres fonctions essentielles de l'Etat ;
- déplore le scepticisme et la désaffection qui en résultent, tant pour les valeurs morales qu'il inspirèrent nos com-

battants des deux guerres mondiales que pour un service de milice garant des libertés du citoyen et uniformément appliqué à l'ensemble du corps social de la nation ;

- estime que cet état de fait est finalement préjudiciable à l'Armée tout entière, comme à la conception même du devoir civique ;
- adjure les hommes appelés à l'exercice du pouvoir en Belgique à prendre conscience des problèmes, d'ordre intérieur et extérieur, ainsi posés ;
- et appelle toutes les associations patriotiques à une unité accrue de vues et d'action en faveur d'une sécurité, réellement et collectivement assurée, tant pour une Europe en devenir que pour la patrie commune à tous les Belges.





Le général-major Hoyos, commandant la troisième circonscription militaire, remet la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold II au trésorier national Fernand Crochet, sous l'œil vigilant du trésorier national adjoint Charles Grimonster

Médaille du Mérite de la Fraternelle - Promotion 1972

Médailles d'or (3)

René AUTPHENNE, président de la section de Virton;
Roscius CATIN, président de la section de Vielsalm;
Donia WIDART, vice-président de la section de Houffalize.

Médailles d'argent (7)

Léon DOMBRET, vice-président de la section d'Erezée;
Joseph EISCHEN, à Viville;
Max GEONET, porte-drapeau de la section du Brabant;
Yvon LOMRE, président de la section d'Erezée;
Théo ROLLIN, à Sterpenich;
Henri TRE, de la section du Brabant;
Marcel WANTZ, à Grendel.

Médailles de bronze (57)

Adjudant Aimé ACTON, 1 Ch. A.;
Léon ANCIEN, de la section du Brabant;
Paul ANDRIES, de la section du Brabant;
Alexis ANTOINE, à Ohey;
Joseph BAIJOT, à Louette-St-Denis;
Jules BAIJOT, à Houdremont;
Léon BERTRUME, à Willerzée;
Gaston BITTREMIEUX, de la section du Brabant;
Alfred BRASSELE, à Bonnet; Adjud. Germain CANTINEAU, 1 Ch. A.;
1^{er} Serg.-Major René CARRYN, 1 Ch. A.;
Capitaine-Commandant Henri CASTOR;
Albert CHOQUET, à Nassogne;
Louis CLEPPERT, de la section du Brabant;
1^{er} Sergent-Major Claude COLBRANT, 1 Ch. A.;

Distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux

Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II

MM. Fernand CROCHET, trésorier national et trésorier de la section d'Arion;

Gaston JACQUES, porte-drapeau et membre du comité de la section de Vielsalm.

Palmes d'or de l'Ordre de la Couronne

MM. Joseph RICAILLE, secrétaire-trésorier de la section de Houffalize;
Paul TALBOT, secrétaire-trésorier de la section de Virton.

Médaille d'argent de l'Ordre de Léopold II

MM. René-Albert LAFONTAINE, porte-drapeau et membre du comité de la section d'Etalle;

Albert ROBLAIN, ancien porte-drapeau de la section de Neufchâteau-Librumont.

Paul CREPIN, porte-drapeau, à Ychippe-Leignon;

Albert DEMARET, à Transinne;
Achille DERROITTE, à Beho;
Joseph DIEZ, à Bièvre;
Valmy DOCQUIER, section d'Eghezée;
Adjudant-Chef René DOYEN, 1 Ch. A.;
Léopold FLUZIN, à Marcouray;
Adjudant Hilair CAELENS, 1 Ch. A.;
Joseph GILLET, porte-drapeau de la section d'Erezée;

F. Albert GUILLAUME, à Libramont;
1^{er} Sergent-Major François GUISSSET, 1 Ch. A.;
Jean GRUSLIN, à Ambly;
Raymond HAINAUX, à Melreux;
Léon HANNEUSE, à Theux;
Charles HERIN, à Lesterny;
André HUBIN, de la section du Brabant;

André LAFALIZE, à Neufchâteau;
René LAFFINEUR, à Eprave;
Joseph LAMBIN, à Maissin;
Joseph LECROMBS, à Rogery;
Alexandre LEJEUNE, à Sart-Lierneux;
Jules LEMAIRE, à Longlier;
Henri LEONARD, à Forrières;
Florent LEROUX, de la section du Brabant;

Louis LOSSEAU, à Rochefort;
Louis MAJERUS, à Buret;
Jean MEINGUET, à Légglise;
Marcel MODAVE, à Borlon;
Adjudant pensionné Emile MOENS;
1^{er} Sergent-Major Ivan OLY, 1 Ch. A.;
Adjudant Roger PAQUET, 1 Ch. A.;
Albert PIERRARD, à Chêne-Ebly;
Marcel PIERRE, à Porcheresse;
Jean PONCELET, à Natoye;
Jules PONCELET, à Soy;
Fernand RENARD, à Liège;
Lucien ROBLAIN, à Maisoncelle-Ebly;
Victor SELECK, section d'Erezée;
Pierre STEIMES, à Heinstert;
Joseph TONNOIR, à Pallais;
Fredy WAUTHIER, à Ciney;
Louis WINAND, à Gouvy.



Les deux nouveaux vice-présidents nationaux : Joseph André et Jean Goffart (Cliché - L'Avenir du Luxembourg -)

COURTRAI - VINKT 1972

Une bonne centaine de Chasseurs Ardennais ont pris part à la cérémonie annuelle qui commémore à Courtrai, au plan national, la bataille de la Lys. Le lieutenant général Verbois représentait le Roi et le lieutenant-colonel Tamborin le Roi Léopold.

On remarquait plus particulièrement un détachement du 5e Royal Inniskilling Dragoon Guards, régiment britannique dont le Roi Léopold est colonel en chef.

Les bérêts verts ont, selon la tradition, défilé les derniers.

Les sections du Brabant et de Houffalize formaient à nouveau le gros de nos effectifs mais on ne comptait pas moins d'une douzaine de drapeaux, e.a. de Huy, Erezée, Vielsalm, Virton, etc.. Le major Angels et le commandant Cauvin, accompagnés d'un détachement, représentaient le 3 Ch. A., et le major Kileste le 1 Ch. A.

Dès la fin de la cérémonie de Courtrai, une partie des Chasseurs Ardennais gagnèrent immédiatement Vinkt, tandis que les autres, ainsi que nombre de nouveaux participants, les rejoindraient dans l'après-midi.

A Vinkt, largement poivisée aux couleurs nationales, nous étions attendus notamment par le bourgmestre Van Nevel, les échevins Mlle De Roo et Verheye, le secrétaire communal De Clercq et... notre président d'honneur, le général Champion.

Le repas traditionnel fut expédié rapidement, car il y avait une innovation cette année : à la demande des familles des victimes, une messe était célébrée à 14 heures dans une église archi-comble. Ce fut ensuite la formation du cortège, plus fourni que jamais, route d'Aarsèle, sous la conduite de la fanfare locale, dont l'air préféré est la Marche des Chasseurs Ardennais.

Le cérémonial au monument ne se déroula pas; il se vit : prières, récitations et chants par les enfants des écoles et la chorale, appels des morts militaires et civils, dépôts de fleurs, discours par le bourgmestre et le président national. Le premier insista à nouveau sur la bravoure

des Chasseurs Ardennais et l'amitié qui les unit à la population de Vinkt.

Quant au président de la Fraternelle, parlant en néerlandais et en français, il devait dire notamment :

« Habitants de Vinkt, et plus particulièrement familles des victimes civiles de la tragédie de 1940, originaires de Vinkt ou d'ailleurs, les Chasseurs Ardennais, hommes de fidélité et du souvenir, sont à nouveau présents, cette année, à cette célébration en commun des événements qui se sont passés il y a 32 ans déjà, mais qui demeurent présents dans toutes les mémoires.

« Un philosophe français contemporain, qui combattit dans l'effroyable enfer de Verdun, écrivit que seule la figure du Crucifié peut, dans son horreur et son ineffable beauté, proposer le mystère d'un tel déchaînement.

« Peut-on trouver meilleure incitation au recueillement qu'en ce sanctuaire des souvenirs...

«...» Nous avons parcouru ensemble la voie de l'honneur et du sacrifice. Si les héros se hissent au-dessus du commun des hommes, la souffrance et le deuil sont la rançon de leur gloire. Il faut cependant avoir le courage de faire mentir le poète latin car, en vérité, il n'est ni beau ni doux de mourir pour la Patrie : c'est dur de mourir à 20 ans, même en héros.

« Mais aujourd'hui, on va jusqu'à s'interroger sur le point de savoir si donner sa vie pour sa Patrie constitue vraiment un devoir social, c'est-à-dire si ce sacrifice peut être demandé à tous les citoyens.

« Ne faut-il pas laisser aux seuls saints et aux seuls héros le soin de braver la mort, et ainsi de transcender leur vie? Ou bien, faut-il accepter la suggestion de certains illuminés selon lesquels il faudrait rejeter bêtement le recours à la force dans tous les cas, même quand on est attaqué, et ainsi accepter, par avance, de se soumettre à la domination et à l'asservissement?

« Certes, nous ne voulons pas faire l'apologie de la guerre, mais au moment où, dans ce pays, l'Armée est contestée, où certains mettent en cause sa valeur morale et civique, ses structures, sa nécessité même, il faut avoir la franchise de s'interroger et de se demander s'il est encore des hommes possédés par la passion de la Patrie, des hommes prêts à donner leur vie pour la défendre. »

Les retrouvailles annuelles se clôturèrent officiellement par un vin d'honneur au cours duquel on entendit plus particulièrement une allocution en français, pleine de gentillesse, de l'échevin Mlle De Roo. Le bourgmestre et le président national prononcèrent aussi quelques paroles.

Mais, la fraternisation n'en resta pas là et, pour certains, elle se prolongea même, chacun parlant sa langue et tout le monde se comprenant : c'est si facile un verre à la main!

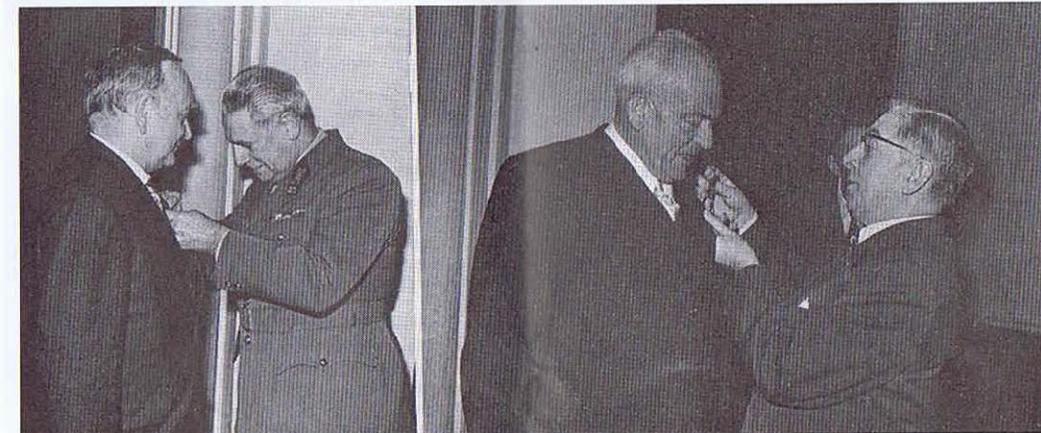
CHANGEMENTS D'ADRESSE

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.



La section de Houffalize à l'honneur : à gauche, le général-major Hoyos décore des palmes d'or de l'Ordre de la Couronne le secrétaire-trésorier Joseph Ricaille, tandis qu'à droite, le général Champion épingle la médaille d'or du Mérite de la Fraternelle au veston du vice-président Donia Widart, recruteur n° 1 (plus de mille membres à son actif).



1er CHASSEURS ARDENNAIS

LES FASTES

sous le signe du 25e anniversaire de la remise du béret vert aux Chasseurs Ardennais d'après-guerre

Dans l'immédiat après-guerre, alors que les forces armées se reconstituaient difficilement, certains, qui confondaient esprit de corps et particularisme, dénièrent un instant aux Chasseurs Ardennais le droit de porter le béret vert.

C'était faire fi des forces déjà réunies sous la bannière de la Fraternelle et de la foi du général Dumortier, grand soldat et chef exceptionnel.

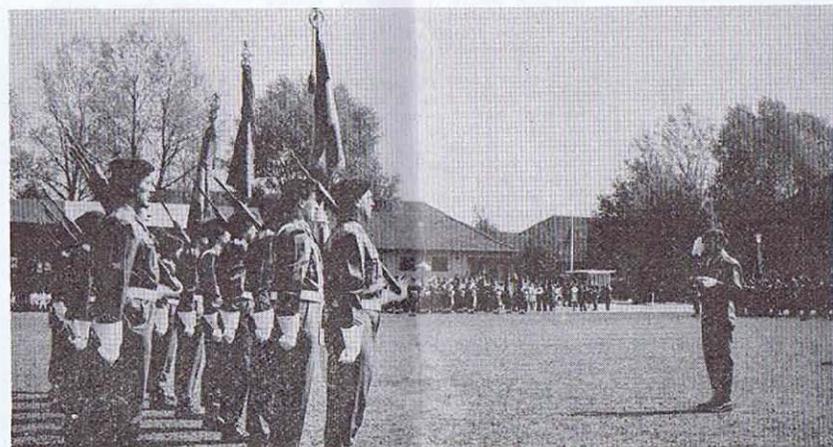
Sous pareille impulsion, les Chasseurs Ardennais retrouvèrent leur béret vert en mai 1947.

C'est pourquoi le lieutenant-colonel breveté d'état-major Liebens a estimé devoir placer les cérémonies des 5 et 6 mai sous le signe du 25e anniversaire de cet important événement.

N'était-ce pas justice, en effet, de rendre hommage à des hommes qui ont mis leur énergie au service d'une noble cause et qui ont compris que « rien n'étant jamais acquis, il faut sans cesse recommencer » ?



Dépôt de fleurs au monument



Le lieutenant-colonel BEM Liebens salue les drapeaux des 1 Ch. A., 3 Ch. A., et 20 A.

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)

Après avoir remercié les autorités, les anciens chefs de corps, les anciens du régiment et tous ceux qui avaient tenu à prodiguer leur amitié au 1 Ch. A. le chef de corps s'adressa aux familles de ses soldats et prononça une allocution vibrante : « ses chers garçons ». Il termina sur ces paroles :

« Chasseurs Ardennais, je vais dans quelques instants, en mon nom personnel et en votre nom à tous, déposer des fleurs au pied de notre monument.

« Je vous invite à vous recueillir et à saluer avec respect la mémoire de ceux qui ont tout sacrifié pour que vous viviez libres. La mort les a rendus vivants à jamais, présents dans notre souvenir, profondément chers à nos cœurs. »

Il fut ensuite procédé à la remise de distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et à la remise de la fourragère à dix miliciens nouvellement incorporés.



Les autorités admirant le défilé. A l'avant plan le général PALMAERS, le colonel BEM VAN DE CASTEELE et le général CHAMPION



droite à gauche : Adjt ACTON et SCHLEICH, 1 Sgt Maj. GOFFIN, DILLIEN et DEMEYER qui viennent d'être décorés



Pendant le show musical présenté par la musique des FDI se déroulait un... show sanglier !

Le lieutenant général Roman « debout sur la frontière » avec les Chasseurs Ardennais



Après avoir remis le commandement de la 1re Division au général-major Rauca, le lieutenant général Roman roula vers Bruxelles où l'attendaient des fonctions supérieures (Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre).

Un détachement du 1er Chasseurs Ardennais l'attendait à la frontière pour lui rendre un dernier hommage. Dernier hommage, entendons-nous !

Et c'est ainsi que le 5 avril dernier on a pu voir le Général « debout sur la frontière » comme le montre la photo ci-dessous.

CONCOURS DE TIR DE BRIGADE A SPICH

Le 5 juin s'est déroulé à Spich le concours de tir de la 7e Brigade d'Infanterie Blindée.

Le 1er Chasseurs Ardennais s'est fait remarquer en enlevant le classement par équipes et le classement individuel.

- Tir pistolet : 1er 1 Ch. A.
- Tir mitrailleuse : 1er 1 Ch. A.
- Classement individuel :
- Pistolet : 1) 1er sergent-major Dillien.
- Mitraillette : 1) 1er sergent Bastin.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La Croix de Chevalier de l'ordre de la Couronne au capitaine Frantzen.

Les Palmes d'Or de l'ordre de la Couronne à l'adjudant Leuris et au 1er sergent-major Talbot.

La Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II aux 1er sergents-majors Servais et Vanderroost.

Nous les félicitons vivement.

RECTIFICATION

Pour cause d'oubli de ma part et à la demande de nombreux membres :

Le major LEBEGUE est commandant de l'Ecole des Candidats Sous-Officiers des Forces Armées à Dinant.

Le major VILET est commandant de l'Institut Royal Militaire d'Education Physique à Eupen.



Le général-major RAUCQ, nouveau commandant de la 1^{re} division.

(Cliché - FM -)

DECES

Jean-Pierre GUERET, de la 3^e Cie, est décédé le 19 mai des suites d'un accident de roulage survenu pendant son congé. Nous prions la famille GUERET de bien vouloir accepter l'expression de nos condoléances sincères et émuës.

RECRUTEMENT

Au 1^{er} juin, le 1^{er} sergent-major TALBOT possédait (à lui seul) un effectif de 200 membres. O.K. l'E.M.S. et bravo!

1 ^{re} Cie	13
2 ^e Cie	8
3 ^e Cie	62
Cie Sp.	40
Cie E.M.S.	200
Anciens	702

1.025

ETAT DE SANTE

L'adjudant Louis PERNIAUX, l'adjudant ACTON et le caporal Lucien HOLLONGNE ont été obligés de cesser leurs activités pour raisons de santé.

Nous leur souhaitons un prompt et rapide rétablissement.

Le 1^{er} sergent André MOHIMONT a été, avec son équipe RP, victime d'un accident de roulage lors du dernier GPX. Le véhicule dans lequel ils se trouvaient n'a pas voulu exécuter un looping complet.

Plus de peur que de mal mais... ils l'ont échappé belle!

A LA FRATERNELLE

Au cours du Congrès national qui s'est déroulé à Liège, la Médaille du Mérite en bronze a été décernée aux membres ci-après (section 1 Ch. A.): adjudant ACTON, adjudant CANTINEAU, 1^{er} sergent-major CARRY, commandant CASTOR, 1^{er} sergent-major COLBRANT, adjudant-chef DOYEN, adjudant GAELENS, 1^{er} sergent-major GUISET, adjudant de 1^{re} classe MOENS, 1^{er} sergent-major OLY, adjudant PAQUET.

UN AUTRE QUART DE SIECLE

Trois sous-officiers comptant plus de 25 années de présence au 1 Ch. A. ont été reçus au mess des officiers et au mess des sous-officiers.

CHEZ LES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE FRANÇAISE

Le 23 avril, à l'occasion des Fêtes de Cameron, le groupement de Liège des Anciens de la Légion a commémoré pour la 109^e fois le souvenir des combats de Cameron. Cameron où 60 de ses héros furent opposés et anéantis par une armée forte de 2.000 hommes.

Parmi les invités on remarquait: MM. DESTENAY, ministre d'Etat et bourgmestre de Liège; le consul de France; le major LAMOLINE et l'adjudant OLET, représentant le Camp de Vogelsang; BALLAND, président des combattants français; Marc de PIERPONT, président de la Fraternelle des Anciens de Corée et commandant de réserve au 2 Ch. A.; l'adjudant LEURIS et le 1^{er} sergent-major TALBOT, du 1 Ch. A.

Après un dépôt de fleurs au Carré français, les drapeaux des trois fraternelles: Légion, Ch. A. et Corée, s'inclinaient devant le mémorial dédié à la mémoire des soldats français et légionnaires tombés au champ d'honneur pour que persiste leur devise

VALEUR — DISCIPLINE — HONNEUR
FIDELITE — PATRIE



Les Adjs VANNEMBERCK, ACTON et DEMARS félicités par l'Adjudant de Corps R. DOYEN

NAISSANCES

Isabelle, chez M. et Mme LEDIEU. Monique, chez M. et Mme BAERTEN. Eric, chez M. et Mme BRISON. Patrice, chez M. et Mme DUCHENE. Pascal, chez M. et Mme MASSON. Myriam, chez M. et Mme AMEYE. Sébastien, chez M. et Mme MINIQUE. Nous leur souhaitons la bienvenue en ce monde et félicitons les heureux parents.

A LA MARCHE DE DIEKIRCH

Le major DOHY, le 1^{er} sergent-major TALBOT et le caporal COULON ont participé à cette compétition.

Est-ce un entraînement pour la Marche du Souvenir?

NOMINATIONS

Au grade de lieutenant de réserve: sous-lieut. PETRY.

Au grade de sous-lieutenant de réserve: BREYNE, ROMAIN, RIEKE, HUBAIN.

Au grade d'adjudant: le 1^{er} sergent-major J. KADDON.

Nos très vives félicitations.

COMMISSIONNEMENTS

Au grade de caporal: DHAEVER, NEUS, FUTERKO, VANDEVYVER, WILLOCO, VAN CRAYNEN.

Nous les félicitons vivement.

TROPHEE DU MEILLEUR CHALLENGER

Le trophée est octroyé au caporal Philippe NEUS, de la 2^e Cie.

Avec toutes nos félicitations.

MARIAGES

Guy PHILIPPART avec Mlle Claudine PARING.

F. GISLAIN avec Mlle Betty DECLERCO. R. CREBECK avec Mlle Denise BOLSEE.

Sous-lieut. GEERTS avec Mlle Edmée DUPONT.

Sous-lieut. VAN MALDER avec Mlle Claire MAGERAT.

Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

MUTATIONS

Sergent QUINART, au NM 22, à Namur. Sergent DELAUNOIS, venu du 1 H.C.M. VC PIROTTE, passé au 1 A.

L'HOMMAGE DES PREMIERS RESISTANTS

Ne dissimulons pas une déception: nous avions espéré faire figurer, en couverture de ce bulletin, une belle photographie de la première cérémonie de notre congrès national à Liège, à savoir: l'hommage des premiers résistants du 10 mai 1940 au monument national à la Résistance. Le moment était émouvant, et le tableau imposant: la garde d'honneur montée par les policiers liégeois et un peloton du 1^{er} Chasseurs Ardennais; l'arc de cercle fermé par nos drapeaux, et sur les marches d'accès, plusieurs centaines d'anciens Béréts verts.

Si nous n'avons pu présenter un si beau souvenir, la responsabilité en incombe à l'Agence Belga qui n'a pas tenu ses promesses. Aussi bien son service photographique à Bruxelles que son correspondant permanent à Liège avaient formellement promis de déléguer un photographe pour la cérémonie; c'est pourquoi nous n'avons pas demandé de venir au photographe Robyns qui fit excellentement le reportage du reste de la journée. Le correspondant permanent de Belga avait été officiellement invité à toutes les manifestations, et avait répondu favorablement à deux reprises. C'est ainsi que nous lui avions réservé une place pour le déjeuner. Personne ne s'est présenté; personne ne s'est décommandé. Nous le regrettons vivement, et nous nous devions de l'écrire.

COMMEMORATION DE LA BATAILLE DE LA LYS

Dans la passé, certains critiquaient la cérémonie nationale de commémoration de la bataille de la Lys qui, à leurs yeux, était de caractère trop modeste. Le cérémonial s'est amélioré: les participations d'anciens combattants et de drapeaux sont de plus en plus nombreuses. On peut regretter seulement l'absence des enfants des écoles, et que le détachement de troupes soit très mince. Mentionnons aussi, pour mémoire, le fait qu'on n'y a jamais vu un membre du gouvernement, sauf quand un Courtraisien comme M. Doqueux était ministre.

Depuis l'an dernier, l'a.s.b.l. «Monument national de la Lys» s'est enrichi d'un comité de propagande dont le président fait preuve d'un zèle digne de mention puisque, aussi bien, dès le 23 mai, il adressait aux journaux non pas un schéma de la cérémonie de Courtrai, mais un compte rendu déjà rédigé au passé, allant jusqu'à indiquer le nombre de drapeaux, etc. Malheureusement, l'initiative n'a pas eu le succès attendu, et la presse, qui ne s'intéresse guère aux manifestations patriotiques, a négligé de nous en faire part. Nous n'avons pas lu la presse flamande — nous avons lu le communiqué du comité dans un journal, et un résumé dans un autre. C'est tout, et c'est ravant.

A propos de la cérémonie de Courtrai, il nous faut souligner le bel allant du président du Comité de la Lys, Me Henry Behets, qui dépasse largement les 80 ans, ainsi que la présence fidèle du ministre d'Etat et ancien président du Sénat, M. Gillon, qui, en dépit de son âge très avancé, fait chaque année l'effort considérable d'être présent à la cérémonie.

Notre président était placé à la tribune à côté de M. Doqueux, ancien ministre et premier vice-président de la Chambre des Représentants. Ce dernier lui a fait part de son amitié pour les Chasseurs Ardennais. Officier de réserve dans l'Artillerie à cheval, il dépendait du Corps de cavalerie et fut, au début de la mobilisation, dans la région de Habay: on lui avait même fait cadeau d'un béret vert, et il en garde le souvenir.

MSA - AN VI

Nous comptons que ce bulletin sera distribué pour le départ de la 6^e Marche internationale du Souvenir et de l'Amitié, qui se déroulera cette année du 28 juin au 1^{er} juillet.

On annonce de nouveaux records d'inscriptions: plus de 7.000, ce qui représentera pour



l'ensemble des marches un parcours de... 664.000 km ou plus qu'un aller-retour de la terre à la lune. Enfoncés, les cosmonautes... Les Commandos à eux seuls seront au nombre de 980. Le plus ancien marcheur aura 76 ans (il a fait déjà les quatre étapes pour s'entraîner) et le plus jeune 8 ans. Il y aura aussi une dame de 74 ans.

DES MINISTRES ET MEME UN EYEUQUE...

Le caractère international de la MSA sera encore renforcé.

Les ministres Hanin et Vanden Boeynants accompliraient au moins une étape. On nous a signalé aussi qu'un évêque ferait une ou deux étapes; et il s'agit d'un prélat qui nous est particulièrement cher, Mgr. Musty, évêque auxiliaire de Namur, ancien aumônier au 2 Ch. A. en 1940 et membre de notre fraternelle.

On a rappelé que M. Parisis avait fait une partie de la première étape en 1970 mais on a oublié M. Poswick qui, ministre de la Défense nationale, a conduit la colonne jusqu'à Chabrehez, au pas de commando, en 1968.

Si l'on a justement mentionné la présence de MM. Coels et Hanin à l'arrivée l'an dernier, nous nous en voudrions de ne pas rappeler que M. Segers était là en 1969 et que c'est à lui que l'on doit, en bonne partie, la conciliation et le développement d'une manifestation devenue maintenant une... institution.

Notre ami Marcel Remacle, député-bourgmestre de Vielsalm, aura été le premier surpris d'apprendre par le «Pourquoi Pas?» qu'il était l'organisateur de la Marche!

Le même hebdomadaire parle de la «Marche de l'Amitié». Quand au titre «Marche du Souvenir» on a ajouté «et de l'Amitié», plus le qualificatif «internationale», nous avons trouvé cela très bien... mais nous ne voulons pas en voir disparaître le mot «Souvenir».

A L'INSTAR DE GRIBOUILLE

Tout le monde connaît ce petit garçon légendaire qui se jeta à l'eau pour ne pas être mouillé par la pluie.

Ceux qui, dans la région de Vielsalm-Bovigny, s'associent à des manifestations contre l'implantation éventuelle d'une base militaire sont à peu près initiateurs. Parce qu'ils vont à l'encontre des intérêts économiques à moyen et à long terme de leur région; parce que qu'ils se soucient peu de l'avenir de leurs enfants et petits-enfants.

L'établissement, en effet, d'importantes unités militaires, avec ce que cela suppose de travaux d'infrastructure, de sous-traitance, d'incitation à l'essor de l'artisanat et du commerce, de débouchés pour les produits du sol et de l'élevage, etc... constituerait sans doute le point de départ d'une relance économique dans une des régions les plus désertées du pays.

DES HOMMES LUCIDES

Nous préférons — et de loin — les prises de position lucides et inspirées par le souci de leurs populations, de ces bourgmestres de presque tout le région, conduits par les maires de Vielsalm, de Haulzette et de Bovigny, avec notre camarade Wiggy de Limerlé, et qui réclament, eux, l'établissement de la base.

Particulièrement courageuse est l'attitude du député-bourgmestre de Vielsalm, Marcel Remacle, d'autant qu'il appartient à un parti dont ce n'est pas médire que d'écrire qu'il n'a jamais été très porté sur la chose militaire. Il sait ce que représente pour l'économie de Vielsalm le 3^e Chasseurs Ardennais et il a le sincère souci de ranimer sa région.

DE SINGULIERS OPPOSANTS

Les manifestations de groupes d'agriculteurs, surtout sensibles dans le canton de St-Vith, ne sont évidemment pas spontanées. Inutile de chercher loin les instigateurs, car on voit apparaître les grandes oreilles et communiqués triomphalistes d'un certain Mouvement Chrétien pour la Paix qui a le culot d'écrire qu'il «se réjouit de l'opposition généralisée des habitants de cette région». Ce n'est pas être chrétien que de se dérober à un des plus impérieux devoirs d'Etat, à savoir le service de la patrie; ce n'est pas travailler pour la paix que de se déclarer prêt à tous les abandons.

Il est remarquable d'ailleurs que ce MCP soit particulièrement actif là où se trouvent des implantations militaires, à Arlon et Vielsalm notamment. Il en est de même, il est vrai, pour les centrales d'espionnage.

Mais, nous serions également curieux de connaître les inspirateurs de ce journaliste bruxellois qui, depuis qu'on parle de base dans la région de Vielsalm, n'a cessé de démolir le projet (il a même parlé de «ghetto»). Il est vrai qu'il se fait aussi le champion de l'actuel ministre de la Défense nationale (dont son journal ne partage cependant guère les idées notamment à propos de Bruxelles) alors qu'il était systématiquement contre MM. Poswick et Segers.

ABERRATION

Nous avons eu l'occasion cèjà — hélas! — de parler des singulières conceptions de ce RP Lebeau S.J., président de la section belge du «Mouvement international de la Réconciliation» (?). Nous avons reçu communication d'un nouvel échange de correspondance entre lui et le Colonel BEM Denblyden, commandant l'Ecole Royale des Cadets.

Le père Lebeau se veut apâtre de la «violence récusant toute autre force que celle de la vérité». Il met en cause l'existence même de l'institution militaire demandant que l'on étudie «les voies et moyens d'une reconversion de l'appareil militaire, et d'une utilisation plus positive des ressources intellectuelles et morales des meilleurs de ses cadres».

REFUS DE RESISTER A L'AGRESSION

Le commandant de l'Ecole des Cadets lui a magistralement répondu, observant «qu'en Belgique, l'armée n'est pas créée par et pour les militaires, mais en vertu d'une décision politique émanant de la communauté par voie d'élections libres».

Et plus loin: «...vous vous trouvez bien souvent en compagnie d'autres objecteurs du «système» qui ne visent qu'à voir se substituer à une forme de pouvoir qu'ils contestent une autre forme de pouvoir qu'ils rêvent de mettre en place même par la violence... vous êtes par la force des choses liés à des courants qui ne veulent pas résister et veulent même collaborer à une agression si celle-ci est le prélude à l'établissement du seul régime qui reçoit leur approbation».

LE DEVERGONDAGE DES IDEES

L'Assemblée Nationale française a discuté l'autre jour d'un projet de loi portant statut général des militaires.

Le ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale, M. Michel Debré, qui possède le don du verbe et de l'expression frappante, s'en est pris à «l'effacement de l'esprit civique» déclarant: «tous qu'on entend un prélat, au bord du plateau de Larzac, se demander si la guerre défensive est légitime, on peut mesurer l'abîme vers lequel nous glissons si nous ne mettons pas un frein à ce dévergondage des idées».

«L'ARMEE DEVIENT BARVARDE»

Ce n'est pas la Belgique qui est concernée: l'armée y demeure la grande muette... même quand on s'attendrait parfois à entendre sa voix.

Notre titre est celui d'un éditorial du très sérieux journal suisse «La Gazette de Lausanne», lequel se plaint de la mode des pétitions qui sévit à l'armée helvétique. Ce serait là l'effet de cette «démystification» appelée de leurs

voux par les partisans d'une plus grande intégration de l'armée dans la société civile mais qui risque de mettre en cause « un système qui veut que le principe de l'obligation militaire soit l'un des fondements de notre Etat ». Sous couvert de « démocratisation », « Trop souvent muette au sommet, l'armée devient ainsi bavarde à la base ». Les excès actuels de l'interview ou de la pétition risquent « de compromettre les chances d'une évolution qui, dans certains domaines au moins, demeure hautement souhaitable ».

L'ARMÉE ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

Lors de la discussion au Sénat du budget de la Défense nationale, M. Vanden Boeynants a fait de judicieuses observations en ce qui concerne l'importance de l'Armée pour l'économie du pays :

« Trop souvent l'opinion ne se fait qu'une image fragmentaire des forces armées. Le département de la défense nationale n'est pas seulement un des plus grands employeurs du pays ; il est aussi un des plus grands clients de l'économie belge. Pour 1972, les dépenses les plus représentatives s'élevaient à 966 millions de francs en vivres et en habillement, à 1.232 millions en combustibles, à 564 millions en produits chimiques et pharmaceutiques, en munitions d'exercice, etc. Toutes ces dépenses s'effectuent au profit de l'économie belge. Une partie seulement des pièces de rechange doit être commandée à l'étranger.

En ce qui concerne le budget extraordinaire, la part de l'économie belge est encore plus marquante...

... Dans le domaine de l'infrastructure, le programme 1972 prévoit 625 millions d'investissements pour des immeubles à ériger et des travaux d'amélioration. Dans le cadre de la relance économique, 373 millions s'y sont ajoutés. Dans le cadre du plan de rénovation domaniale, 2.042 millions ont été prévus, dont 450 millions à charge du budget extraordinaire, le reste étant financé par la vente d'immeubles vétustes...

L'ASSISTANCE DE L'ARMÉE

Et le ministre de la Défense nationale a poursuivi :

« ... En dehors de leur rôle d'employeur et de consommateur, les forces armées apportent une aide dans de multiples domaines à caractère social. Tous ces services exigent un effort financier important qui s'élève à environ 300 millions par an. Dans un but de rationalisation, j'envisage la création d'un organisme unique regroupant l'ensemble des activités socio-culturelles au profit de la communauté civile militaire... »

Nous l'avons écrit à diverses reprises : si l'Armée n'existait plus et s'il fallait recourir à des entrepreneurs privés pour les multiples services que rendent actuellement les militaires, cela coûterait à l'économie nationale des sommes énormes qui, en définitive, constitueraient pour elle un appauvrissement.

TRANSFERTS DE CREDITS

Nous serons en revanche plus réservés à propos des affirmations ministérielles sur les économies qui résulteraient de la diminution des effectifs, notamment via des mesures de dégraissage, etc. Tous les initiés savent que des mesures de l'espèce consistant uniquement en des transferts de charges de la Défense Nationale au budget de l'Administration des Pensions, et que finalement les économies sont nulles.

HOMMAGE MERITE

M. Vanden Boeynants a aussi rendu un hommage mérité aux cadres de l'Armée : « ... Il est de mon devoir de dire qu'il existe, dans les cadres des forces armées, des hommes d'un temps de caractère et de dévouement au pays que je serais impardonnable de ne pas souligner devant les représentants de notre pays ».

SAGES PAROLES

M. P.W. Segers, ministre d'Etat et ancien ministre de la Défense nationale, n'a pas fait mentir sa réputation en prenant la parole au cours d'une assemblée générale de la Fédération



tion des Chevaliers avec Glaives. Il a déclaré, en effet :

« J'ai aimé l'Armée. Je l'aime encore. C'est une belle communauté dans notre grande communauté nationale, et j'espère que ce sera encore une vérité avec les militaires de demain. En tout cas, je profite de l'occasion d'aujourd'hui pour dire qu'à mon estime, on n'aime pas sa patrie et on n'aime pas le peuple si on ne respecte pas le soldat de son pays.

L'HONNETETE

Un proverbe a fait souvent ses preuves : « on ne prête qu'aux riches ». La mode aujourd'hui des gens bien est le paiement différé. Si vous payez au jour le jour votre boucher, votre épicier, etc... vous n'appartenez pas au grand monde. Là on paie par mois, par trimestre et parfois pas du tout. C'est ce qu'écrivait l'autre jour un chroniqueur du Figaro : « ... Plus une entreprise est importante et prospère et plus elle met de temps à payer ses factures. En 1972 l'honnêteté dans les affaires consiste à posséder à son compte en banque l'argent qu'on doit à ses créanciers... ».

LE GERBE DE ROSES.

C'est un trait touchant que notre membre d'honneur Daniel Ryelandt a rapporté dans « Vers l'Avenir ». En 1944, un sous-officier de gendarmerie qui commandait une des sections du groupe des Chasseurs Ardennais de l'AS, dans la région d'Orchimont, avait ouvert le feu sur un véhicule allemand, les deux occupants réussissant cependant à s'en tirer avec des blessures légères. Cependant, l'officier avait abandonné une sacoche contenant divers documents, y compris des lettres personnelles.

C'est seulement de nombreuses années plus tard que notre sous-officier, qui avait perdu la chose de vue, retrouva toutes ces lettres qui émaient de la main de l'officier allemand, et ils les renvoya à l'adresse figurant sur les enveloppes. Quelle ne fut pas sa surprise, à la veille de Noël 1971, de voir arriver chez lui une gerbe de vingt superbes roses que lui envoyait, à titre de remerciement, l'officier allemand qu'il n'avait pas réussi à tuer en 1944.

Jamais je n'aurais pensé, à observer notre maquisard, qu'en réponse à mes réflexes de mitraillette, je recevrais un jour une gerbe de roses... !

LES BERETS VERTS ET LES COMMANDOS

Dans son discours d'hommage au général Danloy à Liège, le président national a notamment dit qu'il avait été rapporté parfois, entre autres par un ministre de la Défense nationale au moins, que le bérêt vert avait été donné aux Commandos en hommage aux Chasseurs Ardennais. Il ajoutait cependant que pour sa part, il ne se souvenait pas avoir jamais lu un document officiel à cet égard.

Sa mémoire l'a, pour une fois, desservi puisque, aussi bien, dans la préface au livre sur le combat de Chabrez du commandant Georges Hautecler, le lieutenant général Piron, qui savait de quoi il parlait, certainement, et qui était d'ailleurs très bien placé pour ce faire, écrit notamment :

« Leurs soldats aussi sont ardennais. Ils sont animés de ce bel esprit de corps et de cette fierté qui sont l'apanage des meilleures troupes. C'est en pensant à eux que la War Office a créé ses Commandos du bérêt vert... ».

LES EPOUSES... SUR LE POINT

Une épousaille fraternelle consacre l'édition de son bulletin « A toutes les épouses de nos membres ». C'est pour leur demander de prendre activement part à la vie de leur association, de participer. Et de citer en exemple l'épouse du président qui est devenue la... secrétaire de l'association. « Le point de vue féminin pourra être pris en considération à chaque décision du comité... ».

Très bien ! L'édition se termine par une

invite : « Femmes TTR ou travail ! ». Nous n'en sommes pas encore là dans notre fraternelle, encore que l'une ou l'autre personne du sexe dit faible ambitionnerait bien de monter sur le pont et de diriger la manœuvre !

LE GRAND ECART DU TEMPS

Nous avons été frappés par ces réflexions d'un des meilleurs chroniqueurs du « Figaro », lequel relatait dernièrement qu'il y a cinquante ans, c'était un grave péché que d'embrasser sa cousine avant le temps des fiançailles ; aujourd'hui, les choses ont bien changé, et il paraît même que certains fiancés se voient reprocher par des confesseurs « comme un déplorable manque de maturité, de n'avoir pas anticipé sur le mariage ». Et André Frossard continue : « Autrefois, on bénissait les armées ; aujourd'hui, des prêtres refusent de dire une messe anniversaire pour un bon chrétien, sous prétexte qu'il était général. »

L'AN DEUX MILLE

C'est un des plus grands sociologues de notre temps qui l'affirme : on l'an deux mille, on ne travaillera que 147 jours par an et 37 heures par semaine. Resteront donc 218 jours de détente.

Pour quoi faire ? D'autant plus qu'il y a belle lurette que l'amour romantique a été envoyé au rayon des vieilles lunes, et qu'à cette époque, tous les humains seront robotisés. Heureusement, nous serons nombreux à nous trouver alors dans un monde meilleur !

LITERIE DE PLUMES...

Le progrès ou... les considérations politiques conduisent souvent à des situations paradoxales. Il n'est pas besoin de remonter loin dans le temps, et l'on trouve parfois des exemples tout près de soi.

Aujourd'hui, on paie des tes de gens pour ne rien faire. Ne parlons pas des chômeurs professionnels mais d'honnêtes travailleurs, civils et militaires (de tous rangs) de la période contemporaine et ceux des cheffeurs de locomotives qui ne font que pousser les wagons. Les syndicats américains obligent, depuis plus de cinquante ans, les compagnies ferroviaires à conserver le personnel superflu dans les trains. C'est-à-dire que pendant leurs heures normales de prestation, les chauffeurs, serro-freins, etc... voyagent dans les trains, confortablement assis, et ne font strictement rien sauf jouer aux cartes ou aux dominos, boire de la bière ou du whisky, et contempler le paysage. Mais ils sont payés exactement au même titre que leurs collègues qui travaillent. On appelle cela entre autres le « featherbedding » ou la literie de plumes.

... ET TRAVAIL POUR RIRE

Une situation identique existe depuis plusieurs années dans certains journaux, et elle nous est personnellement connue : on a inventé des machines électroniques qui composent les textes photographiquement et d'autres qui les corrigent, les disposent pour la mise en pages, etc. Bref, on n'a plus besoin de compositeurs, ni de typographes. A la suite d'une très longue grève de solidarité, les propriétaires de journaux ont été contraints de conserver — et de continuer à payer — le personnel qui compose et met en pages le journal à l'ancienne mode. Quand il a terminé, on jette le plomb et on reconomme.

Nous avons connu en Belgique, des diplomates qui, sur la fin de leur carrière, étaient vraiment trop amortis pour qu'on osât leur confier encore une ambassade ou un consulat, même (et surtout), me souffle-t-on) à Tahiti. Alors, ils disposaient aux Affaires étrangères, d'un bureau où il n'y avait strictement aucun papier. Ils y venaient rêver entre 10 h 30 et midi et 16 à 17 heures. L'auteur de ces lignes a, un jour demandé à l'un d'entre eux qui, l'ayant rencontré dans un couloir, l'invitait à bavarder quelques minutes avec lui : « Monsieur l'Ambassadeur, comment passez-vous donc votre temps ? ». Réponse : « Mon cher ami, mais je pense... ».

J. de la HURE.

Les droits moraux et matériels des Combattants

DECISIONS GOUVERNEMENTALES

Majorations successives des pensions de guerre

Aux termes de la loi du 8 juillet 1970, les pensions de guerre devaient, à partir du 1er juillet 1972, voir leur taux de base augmenter à nouveau de 2 %, ledit taux de base étant ainsi porté à l'indice 121. Le Conseil de Cabinet, en sa séance du 26 mai 1972, a pris la décision de déposer un projet de loi prévoyant une série de majorations supplémentaires fixées comme suit :

- 2 % en plus au 1er juillet 1972 (l'augmentation sera donc de 4 % et les pensions portées à l'indice 123, au lieu de 119 actuellement) ;
- 2 % au 1er octobre 1972 (indice 125) ;
- 2 % au 1er janvier 1973 (indice 127) ;
- 3 % au 1er juillet 1973 (indice 130).

Ce coefficient 130 servira de base pour les majorations ultérieures. On sait, en effet — du moins, les initiés — que la loi du 8 juillet prévoyait un coefficient devant servir à des majorations automatiques, chaque fois qu'il y aurait un relèvement général des rémunérations des agents de l'Etat.

Le gouvernement a fait diligence, et c'est un nouveau « bon point » pour lui : le projet, déposé très vite, a été voté par la Chambre le 8 juin et aura été approuvé par le Sénat avant l'envoi de ce bulletin. Quoi qu'il en soit, les paiements aux taux de l'indice 123 ne seront certainement pas faits le 1er juillet, et les titu-

laires de pension ne bénéficieront, à cette date, que de la majoration de 2 % déjà votée, ce qui portera le taux de base des pensions à l'indice 121. Ce taux de base et les majorations successives qu'on prévoit de lui donner sont indépendants des augmentations résultant de la hausse de l'index des prix à la consommation : ces augmentations ont eu lieu à plusieurs reprises, ces temps derniers, et sont automatiques.

Soulignons que l'augmentation des pensions des invalides de guerre entraîne automatiquement celle, au même degré, des pensions de veuves et orphelins ainsi que des victimes civiles de la guerre.

Certes, les majorations que vient de décider le gouvernement ne représentent pas tout ce que réclamaient les victimes de la guerre et qu'elles étaient en droit d'attendre, en raison de la dépréciation du pouvoir d'achat de leurs pensions. Mais il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que le gouvernement a décidé, en leur faveur, un effort réel, et savoir tenir compte des possibilités budgétaires. Les premiers créanciers de la nation ont, sans doute, des droits privilégiés, mais il leur appartient aussi de faire preuve, même sur le plan de la reconnaissance de leurs droits matériels, de sens civique.

Les prisonniers politiques et la pension anticipée

Nous jouons de malchance avec la législation sur les pensions anticipées. Il faut dire qu'elle est fâcheusement compliquée. Nous devons apporter, en effet, un amendement à ce que nous avons écrit dans notre dernier bulletin, en ce qui concerne la pension anticipée des prisonniers politiques. Etant housculé par le temps, nous n'avions pas pris la peine de nous reporter à la loi initiale et nous nous étions borné à lire les nouveaux arrêtés parus au Moniteur, ainsi que des commentaires de journaux.

En réalité, quand on étudie la chose de plus près, la portée de la nouvelle disposition légale est beaucoup moins large qu'il ne paraissait à première vue et que ne l'ont écrit certains journaux. La seule modification, en effet, concerne le § 1er, 2°, du 1° de l'article 1er (voyez si c'est compliqué !) de l'arrêté royal du 8 juillet 1970 : il remplace l'indication « 180 jours » par « 90 jours ». Mais le mode de calcul reste inchangé. C'est-à-dire que pour connaître le nombre d'années d'anticipation de pension, sans réduction, il faut diviser le nombre de jours de captivité en qualité de PP par 180 : s'il reste au moins 90 jours, on a une année en plus. Toutefois, à la suite de la nouvelle disposition, un prisonnier politique comptant au moins 90 jours de captivité peut obtenir, à 64 ans, la pension complète qu'il aurait à 65 ans.

Voici quelques exemples, et nous nous tenons à la disposition de ceux qui voudraient des précisions.

a) Un PP compte 200 jours de captivité.

On divise 200 par 180 = 1. Reste 20. Cela signifie que l'intéressé bénéficie de l'anticipation d'une année et qu'il aura, à 64 ans, la même pension qu'à 65 ans.

- b) Un autre PP compte 280 jours de captivité. 280 : 180 = 1. Reste 100. Le reliquat étant supérieur à 90, l'anticipation de pension est de deux années : il peut donc obtenir, à 63 ans, la même pension qu'à 65 ans.
- c) Un troisième PP compte 800 jours de captivité. 800 : 180 = 4. Reste 80. Ce chiffre étant inférieur à 90, l'anticipation de pension est de quatre ans, c'est-à-dire, 61 ans. S'il avait eu dix jours de captivité de plus, il pourrait prendre sa pension complète à 60 ans.

En résumé, il faut au moins :
 — 810 jours de captivité pour avoir la pension complète à 60 ans ;
 — 630 jours pour une pension complète à 61 ans ;
 — 450 jours pour une pension complète à 62 ans ;
 — 270 jours pour une pension complète à 63 ans ;
 — etc... 90 jours pour une pension complète à 64 ans.

Ajoutons que d'autres services de guerre peuvent modifier les calculs. Dans l'exemple n° 3, si le PP ayant un reliquat de 80 jours a simplement fait la campagne de mai 1940, les 80 jours deviennent 90 et il peut avoir sa pension complète à 60 ans. J'espère que tout le monde aura compris. A.H.

CARTE DES ETATS DE SERVICES ET RENTES

Le président national et l'administrateur-conseiller colonel Borgniet ont été, l'un et l'autre, amenés à constater à nouveau, ces temps derniers, que nombre de Chasseurs Ardennais ne possèdent toujours pas la carte des états de services de guerre, ce qui les prive de l'admission de certaines périodes pour l'octroi de la rente de combattant ; ils ont constaté aussi que beaucoup des nôtres introduisent tardivement leur demande de rente, et qu'en conséquence, ils perdent le droit à celle-ci parfois pour plusieurs années.

Rappelons encore qu'on a tout intérêt à introduire sa demande dans les trois mois qui précèdent celui au cours duquel on atteint 55 ans.

LES RENTES DE GUERRE

Notre ami Marcel Remacle, député-bourgmestre de Vielsalm, nous a fait la bonne surprise d'intervenir personnellement auprès du secrétaire d'Etat au Budget, afin qu'on accélère l'examen de la proposition de loi 124 ayant trait aux rentes de guerre, et qui a été déposée à l'initiative de notre association par un député Chasseur Ardennais Roland Gillet, et trois députés luxembourgeois : MM. Nothomb, Olivier et Remacle.

Le secrétaire d'Etat au budget a fait savoir que l'Administration des Pensions avait été chargée de préparer, d'urgence un commentaire sur le problème soulevé. Ajoutons que le sénateur Gribomont nous a informés de son complet appui à notre proposition.

SI VOUS ÊTES NÉ EN 1917...

et que vous comptez au moins six mois de services patriotiques reconnus en qualité de combattant, prisonnier de guerre, prisonnier politique, agent de renseignements et d'action, résistant armé, résistant par la presse clandestine etc... vous avez droit à une rente à partir du premier mois suivant la date de votre anniversaire, pour autant, bien sûr, que vous introduisiez une demande au plus tard dans le courant dudit mois ou, de préférence, trois mois auparavant.

Précisons que les services peuvent être totalisés, pour autant qu'ils se coïncident pas, et que la rente se calcule par semestre entier, mais que les périodes incomplètes restantes comptent pour un semestre si l'on atteint au moins 90 jours.

Renseignements et formulaires dans les sections.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

1952 - 1972

Le 11 mai 1952, en présence des plus hautes autorités du pays et d'une foule innombrable — dont plus d'un millier d'anciens bérets verts — le Roi inaugurerait, à Martelange, le monument national aux Chasseurs Ardennais.

La Fraternelle a tenu à commémorer dans la simplicité le vingtième anniversaire de cet événement par une courte cérémonie qui s'est déroulée le vendredi 12 mai dans l'après-midi, sorte de préface à la Fête de l'Infanterie.

Le colonel Derille, commandant de l'EI, avait bien voulu être présent en compagnie d'une délégation de l'Ecole, de même que toutes les autorités locales. Pour la Fraternelle, plusieurs dizaines de participants dont le président national,

les vice-présidents Lepage, Goffart et Piedbœuf, les présidents des sections d'Arlon, Bastogne, Etalle, etc., et de nombreux drapeaux.

Des fleurs furent déposées par le président national et par le bourgmestre de Martelange, M. Jean Javaux. Ensuite, ce dernier accueillit tout le monde à la maison communale, remarquablement restaurée, pour un Maitrank d'honneur au cours duquel notre président tint à souligner que Martelange était devenue, avec Arlon, Bastogne et Vielsalm, la quatrième cité chère au cœur des Chasseurs Ardennais, d'abord en raison du souvenir des événements de 1940, et ensuite depuis que notre monument a été érigé sur son territoire.

Le président national chez le Ministre de la Défense nationale

Le Président national a été reçu en audience, le 30 mars, par le nouveau ministre de la Défense nationale, M. Vanden Boeynants. Il lui a exposé le point de vue de notre association sur divers problèmes d'actualité.

PROMOTIONS A L'ARMEE Le colonel Herneupont

Dans la liste des promotions intervenues à la date du 26 mars au sein des Forces armées, nous avons relevé celle au grade de colonel du lieutenant-colonel de Gendarmerie M. Herneupont qui commande la province de Namur. Le colonel Herneupont est un ancien du 20 A. en 1940, et il est membre de notre section de Namur. Nous le félicitons bien sincèrement.

Le capitaine Cardon

Avec plaisir également, nous avons appris qu'à la même date, le chef de la Musique FDI, le lieutenant Roland Cardon, avait été promu au grade de capitaine. Nos cordiales félicitations.

NAISSANCE

Le colonel et Mme André Lalière sont grand-père et grand-mère. Un petit Philippe, en effet, est né le 11 mai 1972 au foyer de M. et Mme Paul Lalière-Daemen. Nos cordiales félicitations aux parents et grands-parents.

LE DOCTEUR GUERISSE A L'HONNEUR

Le Fonds Albert Le Roye a créé un challenge du Mérite, qui est l'expression de la gratitude de la résistance et des prisonniers politiques. Celui-ci a été décerné deux fois, jusqu'à présent : d'abord à M. Luc Somershausen, ancien prisonnier politique, et qui est directeur du bulletin d'information des PP, résistants et anciens combattants, et ensuite à M. Albert Régibeau, président de la CNPPA et du Comité de contact des associations patriotiques. Un troisième titulaire particulièrement éminent vient de se voir remettre le challenge pour une durée indéterminée : il s'agit de notre membre d'honneur, le général médecin Albert Guérisse dont la famille est, comme on sait, originaire du pays de Saint-Hubert et qui est certainement une des plus hautes figures de la résistance au nazisme. Nous l'en félicitons de tout cœur.

P.G. CH. A.

Dès la publication de notre dernier bulletin, nous avons reçu une série de communications identifiant les deux PG Chasseurs Ardennais qui figuraient sur la photo publiée en page 10. Il s'agit, au centre, d'Omer Michel, agriculteur à Grand-Halleux, et à sa gauche, de Cyrille Georges, garde-champêtre, également à Grand-Halleux. Le troisième n'est pas Chasseur Ardennais, et ses deux compagnons ne se souviennent plus de son nom : c'était un artilleur.

LA FÊTE DE L'INFANTERIE à Arlon



Le garde d'honneur autour du Monument de l'E.I., en uniformes de diverses époques

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)

Pour la première fois le 13 mai, la Fête de l'Infanterie s'est déroulée à Arlon, dans l'école de l'Arme. Les troupes étaient placées sous le commandement du colonel Derille, et la cérémonie présidée par le lieutenant général Monmart, le plus ancien officier issu de l'Infanterie, chef d'Etat-Major Centre Europe du SHA-PE.

On remarquait aussi la présence notamment des généraux Champion, Dath et Symons, du colonel B.E.M. Warnauts, commandant le Centre Infanterie/Troupes blindées et la province de Luxembourg, du colonel Marquet, directeur de l'Infanterie, et du colonel B.E.M. Puttemans, inspecteur de l'Infanterie.

Le directeur de l'Infanterie prononça une courte allocution qui fut suivie d'un dépôt de fleurs au monument de l'E.I., notamment par notre président national.

Vint ensuite la fête de l'Ecole qui débuta par une allocution de haute portée

du colonel Derille. Le vieux drapeau du 10e de Ligne qui lui fut remis en 1831 par Léopold 1er, et dont la garde est confiée à l'E.I., fut alors présenté en grand cérémonial. Après quoi, la Musique FDI donna un récital remarqué, constitué d'un pot-pourri des marches d'Infanterie. Le défilé traditionnel termina la cérémonie aux accents, successivement, de la marche du 10e de Ligne et de la marche des Chasseurs Ardennais. La plupart des drapeaux de notre Fraternelle étaient présents, et il y avait un groupe important d'anciens Chasseurs qui fit forte impression.

Souhaitons le beau geste de nos amis Raymond Reuter, chef de cabinet qui représentait le gouverneur du Luxembourg, et Charles Simon, bourgmestre d'Arlon, qui, au moment du défilé, ont quitté la tribune, porteurs de leur béret vert, pour aller prendre place dans les rangs avec leurs camarades.

DANS NOS SECTIONS

BASTOGNE

CEREMONIE DU SOUVENIR

Comme chaque année, la section de Bastogne-Martelange-Sibret a organisé une cérémonie du souvenir devant le monument du caporal Cady, premier Chasseur-Ardennais tombé pour la défense de Bastogne. Une messe fut célébrée par l'abbé Galand, doyen de Bastogne, et des fleurs déposées au pied du monument, notamment par le président de la section de la Fraternelle, J. Maus de Rolley.

MARIAGE

Nous avons appris avec plaisir le mariage de M. Michel Lefebvre, fils du secrétaire-trésorier si sympathique de la

section de Bastogne, avec Mlle Bernadette André, de Champlon (Ardenne). Nos vœux de bonheur.

BRABANT

Activités :

La section du Brabant a été représentée par son président et nombre de ses membres et son drapeau pour participer aux multiples manifestations et cérémonies du trimestre dernier : Congrès national à Liège le 30 avril — au retour, une visite de souvenir a été faite à la tombe de notre ancien président Gilbert François au cimetière de Seraing —, fastes du 1 Ch A à Spich les 5 et 6 mai, journée du souvenir le 11 mai à Temploux, hommage au Monument national le 12 mai à Martelange.

POUR FAIRE CONNAITRE MARTELANGE

L'administration communale de Martelange, en collaboration avec le Syndicat d'initiative, a fait réaliser une affiche quadrichrome et un autocollant. Nous reproduisons ici ce dernier, grâce à l'amabilité du journal « Le Peuple ».



(Cliché « Le Peuple »)

Cette réalisation est l'œuvre de Yvon Latour. Le motif central de l'affiche et du dépliant est le sanglier du monument national des Chasseurs Ardennais, « orgueil local ». L'autocollant a la forme d'une ardoise. On sait que cette industrie occupe une place vitale à Martelange ; c'est pourquoi la partie supérieure la plus foncée reproduit également le bleu de l'ardoise. Le soleil, qui figure derrière le sanglier, et ses rayons symbolisent le rayonnement souhaité par Martelange. Le vert représente les grandes régions vertes de la région, et l'arbre figurant vers le bas est l'emblème « station verte de vacances » délivré sous la garantie du Commissariat général au Tourisme. Enfin, le blanc caractérise l'air pur de la vallée de la Haute-Sûre qui a conservé très largement son aspect naturel.

Ceux qui voudraient obtenir des affiches ou des autocollants sont priés de s'adresser à M. Jean Javaux, bourgmestre de et à Martelange.

l'ange, Fête de l'Infanterie le 13 mai à Arlon, Fastes du 3 Ch A les 18 et 19 mai à Vielsalm et enfin, une cinquantaine de Bérets Verts, familles et amis, ont fait le pèlerinage à Courtral-Vinkt le 28 mai.

Evénements :

Mariage. M. Roland Deplesse, membre de notre comité, nous annonce le mariage de son fils Daniel, trafic officier à la Cie ALITALIA, avec Mlle Jacqueline Somerville. Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos sincères vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès. Nous avons le regret de vous informer des décès suivants survenus parmi nos membres :

- Eugène Lamberty, de Waterloo ;
- Louis Sires, d'Aubange ;
- Willox, de Bruxelles.

LIÈGE - VERVIERS

Notre section avait été chargée de l'organisation du Congrès national de 1972. Je crois, d'après les échos reçus, que cela a été une journée réussie.

Je profite de l'occasion pour remercier, François Lieutenant, Georges Robette, Joseph Tonnor, Etienne Daxhelet, Fernand Renard et plus particulièrement Eugène Devoghel et Jules Barlet, qui ont été pour moi des collaborateurs parfaits. J'aurais dû y ajouter Paul Durou, trésorier de notre section depuis sa formation et qui à ce titre avait reçu la plaquette du 25^e anniversaire à Arlon. Malheureusement, notre pauvre ami est décédé dans mes bras en sortant d'une réunion de notre comité le mercredi précédant le Congrès.

Nous avons eu aussi à déplorer le décès de nos membres Chaffette et Holton. Nous garderons de ces amis disparus un souvenir ému.

Nos amis G. Robette et J. Streel ont eu tous deux la douleur de perdre leur maman.

Comme tout ne doit pas être triste dans une section nous avons enregistré l'arrivée d'un petit Christophe chez les grands parents Barlet et d'un petit Benoît chez les grands-parents Devoghel. Félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Le Président.

LE NOUVEAU COMITÉ

A la suite du décès de notre camarade Paul Durou, le comité de la section de Liège a été réorganisé. Il se présente désormais comme suit :

Président : René Piedbœuf, rue des Rhioux 53 4220 Jemeppe (Liège). Téléphone (04) 33.54.89.

Vice-Président : François Lieutenant, av. Victor Hugo 31 - 4000 Liège.

Secrétaire : Jules Barlet, quai de la Dérivation 43 - 4000 Liège. Tél. (04) 43.34.79.

Trésorier : Eugène Devoghel, quai de l'Ouirhe 4 - 4000 Liège. Tél. (04) 43.29.46.

Commissaires : Georges Robette, rue de la Préfecture 21 - 4200 Sclessin.

Joseph Tonnor, rue du Château 10 - 4260 Fallais.

Délégué de la section au Conseil d'administration : Eugène Devoghel.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

En masse, à Liège

La section était représentée en masse, le 30 avril, à Liège : nous étions 58 membres, parmi lesquels plusieurs dames, membres honoraires. C'est un gros succès... Il est vrai que la participation était entièrement gratuite.

Encore un décès

Un de nos membres de la section de Bras est décédé il y a quelques semaines : Marcel SCHIMIT, à qui la commune de Bras a fait des funérailles patriotiques, avec la participation de nombreux anciens combattants avec leurs drapeaux, les enfants des écoles, etc. Le camarade Schimit était un membre dévoué non seulement de Fraternelle, mais aussi de l'Amicale 1914-1918 - 1940-1945 de Bras (Libramont).

A Madame Schimit, nous présentons nos vives condoléances.

Cotisations

Le gros paquet des cotisations 1972 est rentré ; il reste encore quelques retardataires que nous prions amicalement de bien vouloir se mettre en règle au plus tôt.

Il faudra compter, cette année, sur une nouvelle augmentation de nos membres : une vingtaine de nouveaux, parmi lesquels plusieurs furent recrutés par notre dévoué porte-drapeau Alexis Roblain, de Maisoncelle-Ebly. Proficiat !

Un bon treize...

A Marche-en-Famenne, un sixième enfant prénommé Denis est né au foyer de M. et Mme Dumont-Balbeur.

C'est le... treizième petit-enfant du président de la section de Neufchâteau-Librumont et de Mme Albert Balbeur.

Un ban de... treize bravos !

VIELSALM

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION RÉGIONALE

Le cheveu argenté, sinon rare, le bedon nettement souligné, l'œil toujours vif, voici le portrait du Chasseur Ardennais de 1940, édition 1972. L'assemblée générale de la section de Vielsalm, en ce beau dimanche de mars a connu l'ambiance de caserne un jour de classe.

Grâce à un heureux changement dans les O.J.R., une assemblée mieux étoffée que d'habitude a utilisé tous les sièges disponibles de l'Hôtel Central. Les camarades de l'extérieur formaient presque l'absolu ; il y en avait de Villers-le-Bouillet, Fize-Fontaine, Amay, Bomal...

Après la célébration de l'office religieux à la mémoire des Ch. Ard. défunts et la bénédiction du nouveau drapeau de la section par le doyen Pechon, les congressistes ont raillé leur local où le président a accueilli ses hôtes : le député-bourgmestre Marcel Remacle, le colonel Detrembleur, le vice-président national Piedbœuf, président de la section de Liège, le commandant Lorquet, grand ami de la Fraternelle, et tous les anciens bérets verts. M. le Doyen, retenu par les charges de son ministère, s'était excusé, il devait rejoindre le peloton à l'heure des agapes.

« faut-il le rappeler, dit M. Catin, cette communauté est soudée par un même idéal, par la poursuite des mêmes buts sociaux, moraux ou patriotiques. Par le partage des mêmes souvenirs, souvent heureux, mais aussi par le culte de ceux d'entre nous qui ne sont jamais rentrés chez eux après la Campagne des 18 jours. Ajouterai-je que nous sommes à l'abri des dissensions et des discordes car, à l'inverse de beaucoup d'associations, nous ne revendiquons rien. Il est bon de signaler que la Fraternelle des Ch. Ard. est la plus dynamique de toutes les fraternelles du pays et qu'elle compte à ce jour 6815 membres. Cependant, il y a encore beaucoup d'anciens qui ignorent jusqu'à son existence. Je rappelle que chacun d'entre nous se doit de les ramener dans nos rangs ».

Après la minute de recueillement en souvenir des membres disparus au cours de l'exercice écoulé (ils sont hélas nombreux... très nombreux...) c'est au tour des personnalités de redire leur attachement à la Fraternelle.

M. le Député-Bourgmestre Remacle, ancien artilleur muté aux Chasseurs Ardennais 1972, grâce à son grade de caporal

d'honneur, ouvre le feu par des paroles très gentilles à l'adresse des anciens dont il redira encore qu'ils ont scellé une des grandes pages de l'Histoire nationale ; il les assure de son entier dévouement.

Le nouveau chef de corps, le Colonel BEM Detrembleur, est proche de nous. Né à Heusy, sur les hauteurs de Verviers, il lui suffisait d'enjamber quelques monticules pour se retrouver authentique Ardennais. Ce pas, il l'a franchi en reprenant le bâton de maréchal sur les collines de Rencheux. Parfaitement intégré à ses nouvelles fonctions en attendant l'anoblissement traditionnel du 20 juillet au soir, le Colonel Detrembleur promet son appui total à la Fraternelle. Il donne la primeur d'une nouvelle reçue avec joie : le rétablissement du cérémonial de Chabrehez et de Rochelinal à l'occasion des Fastes du Régiment. A son invitation, toute la maisonnée grimpe jusqu'à la caserne Ratz pour une visite au musée en voie de constitution. On pourrait dire de re-constitution car chacun se souviendra de ce procès (qui fit surtout rire énormément de braves gens) qui faillit envoyer le trésorier de la section, notre ami Gooose, ramer sur les galères du Roi, parce qu'il avait l'idée d'équiper un arsenal de trophées, qui sont — paraît-il — passés au pilon.

Le nouveau musée de la caserne rassemble des souvenirs attachants et dououreux, vieux de trente années déjà, mais vivants au cœur qui ont connu l'épopée de 40 depuis la Salm jusqu'à la sanglante tuerie de Vinkt.

Petit entracte entre la partie officielle et le travail gastronomique : tirage d'une tombola gratuite due à l'inépuisable générosité de quelques commerçants de Vielsalm.

On se retrouve ensuite derrière une assiette, avec, en renfort, M. le Doyen, Mme Detrembleur, Mme Catin, Mme Piedbœuf et les épouses de quelques camarades.

On a beau avoir raté le fond des gamelles, connu l'amertume de la choucroute et l'aigreur du rutabaga ; on n'en est pas moins restés connaisseurs pour apprécier un potage vert-chasseur, un civet de Seigneur du Grand-Bois accompagné de Parmentières encornées, du Dame-Blanche à faire rêver, un vin d'une générosité inouïable... le tout si bien accommodé qu'il n'a pu que resserrer les liens attachant les Bérets Verts.

N'est-il pas reconfortant de constater qu'en dépit de tout ce qui pourrait être sujet à division, que par delà toutes les querelles, des hommes se réunissent encore partageant un même idéal d'union, de fraternité et d'amitié.

Guy REMACLE.

A.S. NEUFCHATEAU

Le maréchal des logis Bernard étudie actuellement le sous-secteur de Neufchâteau, secteur 6, de la zone V de l'A.S., en vue de retraver l'histoire de ce maquis ardennais.

A cette fin, il fait appel à tous les anciens du secteur 6 et du sous-secteur de Neufchâteau, pour leur demander de bien vouloir lui transmettre les souvenirs de leurs missions, de leur vie et toutes autres choses qu'ils ont faites pour permettre la relève de la Belgique.

Toute correspondance peut être adressée au MdI Bernard André, Gendarmerie de et à Noville-les-Bois (5068).

DISPARITION DE LA CASERNE DE SEILLES

La caserne de Seilles-Ardennaise, reproduite sur la photo ci-contre et qui abritait l'échelon arrière du 2^e Chasseurs Ardennais pour devenir celle du 5^e Chasseurs Ardennais à la mobilisation, inoccupée depuis quelque temps, a été vendue à un groupe privé. Des locaux ont été cédés à des ateliers récréatifs ; le reste deviendra un important complexe d'habitation avec, peut-être, une section hospitalière.



(Cliché = De Gazet van Antwerpen =)

FOURNITURES

On peut se procurer les objets suivants, en s'adressant à sa section :

	Prix de vente
Insignes grand format	20 F
Insignes petit format	20 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de hure	100 F
Disque (Marche des Chasseurs Ardennais et Marche de la Fraternelle	100 F
Hure dorée montée sur épingle (réduction de la hure de béret)	15 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Pour les titulaires de notre médaille du mérite :	
Décoration petit module	100 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière) : — ordinaire	15 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	30 F

N.B. : Les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.



NOTRE INSIGNE

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm.

Chaque format est disponible en trois versions :

- patins ordinaires ;
- patins à vis ;
- patins américains.

Prix de vente au détail : 20 F l'exemplaire.

S'adresser à sa section.



PUBLICITÉ ET...

SOUTIEN

Lire notre bulletin, c'est fort bien ; contribuer à affermir sa périodicité et ses assises, et à l'améliorer, est beaucoup mieux. Pour ce faire, deux opportunités :

- 1) Lui confier votre publicité ou lui apporter des annonces que vous obtiendrez parmi vos relations ;
- 2) Verser une contribution à son fonds de soutien, CCP 21.33.93 « Le Chasseur Ardennais » 1080 Bruxelles.

Voici notre tarif de publicité que nous avons réadapté en fonction de l'augmentation des coûts des travaux d'imprimerie et de l'accroissement considérable de notre tirage.

— 1 page	3.000 F
— 1/2 page	1.750 F
— 1/4 page	1.000 F
— 1/8 page	600 F
— 1/16 page	400 F

Réduction de 10 p.c. pour quatre insertions.

UN CHASSEUR ARDENNAIS...

V

Je fus désigné pour prendre la tête d'un groupe en suivant un itinéraire minutieusement tracé. La tâche n'était pas aisée dans un pays inconnu où il fallait à chaque instant recourir à l'emploi de la carte et de la boussole. Au cours de la première journée de marche, nous devions nous orienter au sommet d'une montagne à l'altitude de 1.500 m. Nous y étions le soir rempés et fourbus après avoir traversé notamment un ravin dans une couche de 50 cm de neige molle et humide.

Le sommet paraissait uni comme un billard sous son tapis de neige, piqué çà et là de l'extrémité d'un pin enseveli; en réalité, le plateau était coupé de failles profondes où chacun risquait de disparaître à chaque pas. Ce fut avec un soupir de soulagement que nous trouvâmes sur le versant opposé un bouquet de résineux suffisamment épais pour dissimuler aux yeux indiscrets le grand feu réconfortant qui derrière nous sécher et fournir au petit groupe rompu de fatigue la chaleur indispensable pour goûter jusqu'à l'aube un sommeil réparateur et largement mérité.

Le lendemain de bonne heure, la troupe partait à la file indienne la seconde étape qui devait être aussi pénible que la première. L'énorme massif des Tatras s'étendait devant nous, élevant à 2.500 m ses pics rocheux dont les neiges merveilleuses flamboyaient sous les rayons obliques du soleil levant tandis que les gorges noyées dans le brouillard matinal restaient encore plongées dans les ténèbres d'une nuit profonde au silence impressionnant.

Et malgré le calvaire de la route, chargés d'un équipement lourd auquel s'ajoutait encore la charge des précieux explosifs, tous ces résolus et farouches que la passion de la liberté contraignait à l'effort surhumain des forçats, marchaient, sans une plainte, dans la couche de neige qui au gré des monts et des vaux leur montait aux genoux, parfois à la ceinture. Vers le soir, nous arrivions au petit village, construit de blanches ou de troncs bruts, qui marquait le terme de cette deuxième étape. A notre approche, les braves gens apeurés qui nous venaient pour des Allemands rentraient avec prudence au logis mais lorsqu'ils apprirent que nous étions Français, ils s'empressaient de nous offrir, avec une spontanéité touchante, la table et le gîte dont nous avions tant besoin.

Ils nous renseignèrent sur l'existence d'un camp russe ravitaillé par avions et qui se trouvait sur notre route à une dizaine de km de là.

Dans la matinée suivante, la colonne reprenait sa route pour l'étape la plus dangereuse du voyage. Nous devions en effet traverser une vallée étroite sillonnée d'une rivière, d'une grand-route et d'une voie ferrée où l'ennemi entretenait un trafic intense.

Vers midi, nous atteignions le camp russe. Après nous être soumis aux vérifications qu'imposaient les circonstances, nous y fûmes reçus en frères d'armes et restaurés

d'un copieux repas arrosé de vodka. Je reçus alors de précieux renseignements sur la fameuse vallée qui barrait notre route à 5 ou 6 km plus loin et que je voulais à tout prix franchir le jour même, malgré la tempête de neige. J'appris que des postes ennemis de couverture jalonnaient la route de 5 en 5 km. Nous devions évidemment éviter ces postes avec soin. Munis de ces précieux renseignements, nous reprîmes résolument notre marche non sans avoir remercié nos hôtes de leur chaleureux accueil, et nous nous enfonçâmes de nouveau dans la tempête.

Vers le soir, nous arrivions à la crête qui dominait la redoutable vallée. A partir de ce moment, les précautions les plus minutieuses s'imposaient. Après une observation attentive du paysage qui s'étendait là sous nos pieds, je pus fixer des détails importants.

Devant nous, le chemin de fer enjambait la rivière sur un pont métallique qui me parut la voie tout indiquée pour franchir le cours-d'eau: un bain de pied ou peut-être davantage ne devait être du goût d'aucun de mes hommes en cette saison. Mais, sur la gauche, tout près, une chose plus inquiétante retenait mon attention: une petite auberge se dressait au bord de la route.

En ce pays peu peuplé, aux habitations rares, cette maison pourrait bien abriter un de ces postes de garde dont nous avions parlé nos amis russes. Par ce temps de chien, le poste éventuel devait être bien au chaud à l'intérieur. Or, pour franchir le pont, il fallait s'assurer d'abord de l'absence d'ennemis. Je résolus de m'en rendre compte et fis immédiatement part de mes projets à mes compagnons.

J'irais faire visite aux occupants de l'auberge. Pour cela, j'avais besoin d'un volontaire décidé. Neuf bras se levèrent à mon appel. Il me fallait choisir; je pris avec moi le seul slovaque de l'équipe, car il présentait l'avantage de connaître la langue du pays.

Mon ami était armé d'une mitrailleuse allemande, la mienne était une arme russe, redoutable moulin à café, avec ses 72 cartouches logées dans leur chargeur circulaire. Après avoir fixé le signal de ralliement de l'autre côté du pont, nous approchâmes tous deux à la faveur d'un couvert de la maison mystérieuse.

Mon ami frappa discrètement à la porte. Une bonne femme vint nous ouvrir et à la vue des mitrailleuses, elle pâlit à défaillir. Alors j'eus le pressentiment du danger qui nous menaçait et lançai un regard derrière elle dans la pièce.

Trois Boches se dressaient précipitamment autour de la table servie, mais ils n'eurent pas le temps de prendre leurs armes. En cinq secondes, ils étaient fauchés, râlant sur le parquet pendant que l'hôtesse affolée s'enfuyait à l'extérieur en appelant au secours. Pour nous, la route était libre, et après avoir enlevé les provisions disposées sur la table pour le repas des Fridolins, nous gagnâmes rapidement l'extrémité du pont où, quelques minutes plus tard, nos amis inquiétés par le bruit des coups de feu venaient nous rejoindre.

Mais l'opération avait trop bien réussi pour en rester là; et à la faveur de la bourrasque, le pont nous fournissait l'occasion de jouer un nouveau tour à l'ennemi. Les explosifs dont nous disposions furent prestement déballés et en un temps record, le tablier de l'ouvrage gisa au fond du ravin, détruit, inutilisable.

Ce superbe doublé avait rendu à tous l'énergie nécessaire pour gravir la pente opposée et c'est dans un fourré de la crête que nous dressâmes le camp pour la nuit, sous la garde de deux sentinelles, car les Boches rendus furieux par nos exploits étaient bien capables de venir troubler notre sommeil.

Ils n'en firent rien cependant mais le lendemain de bonne heure, une douzaine de camions débarquaient sur les lieux du « crime », toute une escouade qui se mit aussitôt à battre méthodiquement les environs. Bien que la couche de neige se soit épaissie la nuit, couvrant nos traces, chacun comprit que nous ne pouvions nous attarder sur notre belvédère et nous reprîmes en toute hâte la route dans la direction du sud.

Le soir, la fin d'étape nous amenait dans un petit village de bûcherons blotti au creux d'une vallée. Nous y fûmes accueillis par des gens littéralement terrorisés. Pendant toute la journée, les Allemands guidés par un civil, traire au pays (il y eut partout des ces Judas) avaient soumis toutes les demeures à une perquisition minutieuse. Il ne pouvait être question de nous attarder car un retour de l'ennemi n'était pas impossible.

Nous gagnâmes la montagne où un hangar à fourrage nous offrit son hospitalité pour la nuit. Nous devions prendre 48 heures de repos, les marches forcées de ces derniers jours ayant épuisés les énergies. Deux jeunes gens du village se chargèrent de nous ravitailler mais le deuxième jour, l'aîné nous arriva seul; son camarade avait été dénoncé par le traître et livré à la sinistre Gestapo.

L'infortune de ce brave me serra le cœur; aussi je promis à son compagnon de venger la victime à bref délai. Ces incidents nous ordonnaient un redoublement de vigilance. Il devenait évident que l'ennemi était sur nos traces, nous devions donc poursuivre notre route par les voies les plus sauvages et partant les plus difficiles; les villages devaient être soigneusement écartés de notre itinéraire.

Le soir, nous campions au cœur d'une sombre forêt de sapins. Le bois mort, particulièrement abondant en cet endroit, nous réunît autour d'un bon feu où nous pouvions préparer le repas avant de nous endormir sous la garde vigilante d'une sentinelle dont la mission accessoire serait d'entretenir le foyer.

Une fois de plus nous passions la nuit à la belle étoile, étendus côte à côte sur la neige durcie par le gel. Mais nul ne pensait à se plaindre, ne jouissions-nous pas de ce bien dont les géoliers autrichiens nous avaient appris la valeur inestimable: la liberté.

Le matin après avoir mangé la traditionnelle soupe aux pois qui formait le plat de résistance de la plupart de nos repas chauds, nous repartions bien décidés, cette fois, à être le soir même au but de notre voyage. Vers midi, la colonne débouchait sur une piste bien frayée conduisant à un minuscule

hameau. Quelques sentinelles russes maintenaient la garde aux issues de l'agglomération. Le premier contact fut plutôt froid, et pour cause, nos soupçonneux alliés ne savaient à qui ils avaient à faire. C'est donc sous l'escorte des mitrailleuses que nous fîmes notre entrée dans l'une des chaumières qui servait de corps de garde. Après avoir exhibé notre qualité de partisans, ce que notre équipement trahissait à suffisance, et de Français, ce qui ne gêna rien, ils nous dirigèrent vers le camp qui se trouvait en plein bois à dix minutes environ du village.

Il se composait d'un grand nombre d'abris ingénieusement construits de troncs bruts rejointoyés de mousse, et dont la plupart étaient à l'intérieur tapissés de toile de parachutes.

Je fus introduit au poste de commandement auprès du colonel responsable. Tout y était également tapissé de soie blanche. Je crus entrer dans un intérieur de pacha, car depuis longtemps, j'avais perdu le contact d'un luxe quelconque. On y trouvait lits, table, chaises et dans un coin un appareil émetteur de radio surveillé par son opérateur.

Je dus faire à mon hôte le récit de nos aventures qu'il écouta avec une admiration évidente, et au bout de deux heures, nous étions devenus une paire d'amis. Il nous fit installer dans un baraquement spacieux et confortable en attendant qu'une décision vint fixer notre sort.

Entretiens, nous avions le loisir de faire la visite des lieux où les baraques toutes semblables s'alignaient par dizaines dans un ordre approximatif. Elles abritaient environ 550 hommes officiers et soldats tous en uniformes. Des écuries logeaient une vingtaine de chevaux et mulets ainsi qu'une dizaine de boeufs.

Le lendemain de notre arrivée, ce fut branle-bas au camp. L'attaque d'un village voisin occupé par l'ennemi était décidée. Les hommes s'alignaient pour le départ de l'expédition dans un ordre parfait car il régnait chez nos hôtes une discipline de fer. Sur commandement bref, les hommes se mirent en route, la mitrailleuse au dos, la musette lourde de grenades.

L'opération dut réussir à la perfection car à l'aube suivante, les chants de victoire ébranlaient les échos de la forêt. La troupe ramena au camp l'important butin pris à l'ennemi: armes, munitions, vivres, cigarettes et alcool. De prisonniers, point, ils étaient simplement restés sur place... au rayon des bagages encombrants.

La vie au quartier était monotone, seuls les départs et rentrées des patrouilles y apportaient un peu d'animation.

Nous nous y reposions depuis huit jours et nous avions hâte de gagner notre point de destination où nos amis français s'inquiétaient sûrement de notre sort.

J'allai trouver le colonel afin de décider notre départ. Mais il ne voulait rien entendre, tous mes arguments se heurtèrent à un refus courtis. « Tout bon soldat qui entre ici, ne peut plus quitter »! Il m'annonça que le détachement allait bientôt occuper un autre secteur. Il nous joignit alors à un peloton russe de 50 soldats pour aller le lendemain recueillir une vingtaine de parachutes qui devaient amener dans les parages des charges de munitions et d'explosifs.

... DANS LES MAQUIS SLOVAQUES

par Albert LEROY

L'opération nous prit assez bien de temps car la plupart des engins étaient restés accrochés aux arbres. Il fallut abattre bon nombre de ceux-ci pour entrer en possession des précieux coils tombés du ciel. C'est à dos de mulets que nous les ramenâmes au camp où la troupe nous attendait toute prête déjà pour le grand départ.

Guidés par des civils qui connaissaient parfaitement le pays, l'expédition se rendit, à la faveur des défilés, à une dizaine de km de la vallée de Mikulas à Poprad. Nous devions rester là jusqu'au 1er février 1945 date à laquelle s'opéra notre jonction avec l'armée rouge.

Entretiens, les missions devaient être nombreuses et particulièrement efficaces; le front se rapprochait: nous entendions distinctement les coups d'artillerie. Aussi le trafic ennemi était-il intense dans les vallées séparant les monts.

Je fus placé en qualité de lieutenant à la tête d'un groupe important de mineurs; les ponts étaient nombreux et la besogne urgente. Les patrouilles ainsi renforcées duraient souvent plusieurs jours et habituellement les ouvrages à faire sauter n'étaient abordés qu'après des combats farouches car tous à présent, étaient défendus et surveillés par des postes de garde. Et puis, nous avions en la personne de quelques civils traitres au pays de nouveaux et redoutables ennemis.

Sournoisement, ces vipères étaient nos alliés et venues pour les renseigner à l'adversaire ou dénonçaient à la gestapo les patriotes qui nous venaient en aide. Un jour dans un petit village, nous pûmes mettre la main sur l'un de ces individus répugnants qui fut passé par les armes à l'issue d'un interrogatoire serré où il dut faire des aveux complets.

Souvent aussi, on nous signalait l'assassinat de juifs cachés dans les bois. Nous nous perdions en conjectures sur les auteurs de ces lâches agressions, lorsqu'une circonstance fortuite nous apporta la clef du mystère. Un jour nos sentinelles avaient arrêté deux hommes qui se présentèrent à nous comme parachutistes russes dont ils connaissaient d'ailleurs la langue à la perfection. Ils donnèrent même toutes les précisions d'identité et d'origine qu'on leur demandait; aussi ce fut un jeu grâce à l'appareil de radio d'entrer en contact avec les services secrets établis au delà du front et de confondre les deux imposteurs. Ils n'étaient autre que deux agents ennemis ayant un poste dans la montagne d'où ils épiaient les malheureux réfugiés qu'ils exterminaient après avoir fait main basse sur leur maigre butin. Le lendemain, nos deux larrons étaient eux aussi proprement fusillés.

Dans un village non loin du camp, la population était littéralement terrorisée par un ménage d'hôteliers allemands, nous réussîmes à mettre fin à l'activité du couple juste au moment où leur auto bourrée de vivres, vêtements et meubles précieux, ils se disposaient à déguerpir d'un lieu qui leur paraissait à présent intenable.

Ces opérations de nettoyage avaient rendu confiance à ces pauvres populations qui se sentaient soutenues. Aussi, assuraient-elles

volontiers notre ravitaillement. De plus, elles nous fournissaient sur les déplacements de l'ennemi des renseignements précieux que nous mettions tout de suite à profit pour asséner à l'adversaire des coups de plus en plus puissants.

C'est ainsi qu'un jour, nous apprîmes qu'un convoi ennemi stationnait dans le secteur. Immédiatement, une section partit pour régler son compte. L'attaque se fit à la grenade. Résultat: quatre camions détruits, tous les Boches nettoyyés et un dépôt de 4.000 litres d'alcool qui ramenés au camp permit à la troupe ravie de l'aubaine, de fêter dignement ses multiples succès.

Une fois de plus, nos coups de main imposaient à nos ennemis une réaction qu'ils désiraient définitive. Ils détachèrent deux régiments pour nous réduire. Juchés dans nos montagnes neigeuses, nous attendîmes de pied ferme et en toute sécurité. La position n'était abordable que par une pente raide et peu praticable pour l'assaillant. De plus, outre l'arme automatique dont chaque homme était pourvu, nous venions de recevoir par la voie des airs des canons de 37 mm, ainsi que quelques obusiers. La fête promettait d'être belle. Sur le tapis neigeux, l'ennemi se détachait comme la mouche d'une cible. La bataille dura jusqu'au soir. Après une journée d'assauts renouvelés autant qu'inutiles où il avait vu fondre ses effectifs, l'Allemand une fois de plus, était contraint à la retraite, décimé et rageur.

Nous primes alors l'offensive pour le rejeter au-delà du premier village. De nombreux cadavres jonchaient les pentes, tandis que partout le sang des blessés maculait le tapis blanc. De notre côté, les pertes avaient été insignifiantes. On comprendra que ces succès joints au bruit de la bataille qui se rapproche de jour en jour décuplaient notre audace et multipliaient nos interventions.

Tout convoi qui venait s'immobiliser devant un pont détruit par nos soins était irrémédiablement perdu. D'ailleurs la proximité du front permettait de plus en plus aux avions russes de se charger eux-mêmes de la besogne, surtout lorsqu'il s'agissait de convois importants. Les échos de ces succès volaient par delà les monts et de toutes parts nos effectifs étaient grossis d'éléments les plus disparates accourus au secours de la victoire.

C'est ainsi que nous reçûmes le message d'un fort détachement de soldats hongrois désireux de combattre dans nos rangs. Hélas, la distance qui nous séparait, jointe au fait que le pays se trouvait de plus en plus encombré d'ennemis, ne leur permit pas de nous atteindre. Ils furent pris, désarmés et j'ignore ce qu'il advint ensuite de ces malheureux.

(A suivre)

Imprimerie et Publicité du Marais

Société Anonyme

RUE DE FLANDRE 169 - 1000 BRUXELLES

Tél. : 18.68.00 (4 lignes) - 18.15.38 - 18.09.42



TOUTES IMPRESSIONS

TOUTES EDITIONS

TOUTES PUBLICITES

Editeurs-propriétaires des Revues

JEUX ET JOUETS — ISOLATION

EMBALLAGES D'AUJOURD'HUI

CADEAUX ET OBJETS D'ART

INDUSTRIE - MANUTENTION